

La stratigraphie de l'Âge du Bronze et de l'Âge du Fer à
Roucadour (Thémines, Lot) ; analyse culturelle et incidences
paléogéographiques

Jean Gascó

Citer ce document / Cite this document :

Gascó Jean. La stratigraphie de l'Âge du Bronze et de l'Âge du Fer à Roucadour (Thémines, Lot) ; analyse culturelle et incidences paléogéographiques. In: Bulletin de la Société préhistorique française, tome 101, n°3, 2004. pp. 521-545.

doi : 10.3406/bspf.2004.13030

http://www.persee.fr/doc/bspf_0249-7638_2004_num_101_3_13030

Document généré le 15/10/2015

Résumé

Le site de Roucadour (Thémines, Lot), fouillé dès les années 1925, est depuis 1995 l'objet de nouvelles recherches. Une nouvelle importante stratigraphie a été mise au jour, notamment pour l'Âge du Bronze et le Néolithique. Ces nouveaux travaux de terrain ont été entrepris pour décrire les processus d'évolution géomorphologique locaux, obtenir des datations radiocarbone, acquérir des informations supplémentaires sur les paléoenvironnements et interpréter les fonctionnements du site. Ce texte compare les données chronoculturelles connues aux informations réunies depuis cette date. Les différentes phases d'occupation du site sont sommairement analysées sur le plan culturel puis économique pour proposer une hypothèse d'évolution du statut du site dans l'organisation territoriale caussenarde. Pendant l'Âge du Bronze ancien Roucadour s'inscrit dans une tradition mêlant tout autant influences atlantiques que continentales. Le Quercy est alors également en relation avec le Sud de la France. Mais le petit groupe de paysans qui s'installe dans la doline exerce alors des activités spécialisées de chasse. Au cours du Bronze moyen, Roucadour est un petit lieu de peuplement agropastoral. Il livre des productions peu originales où le style céramique du Noyer est mal représenté si ce n'est tardivement. L'Âge du Bronze récent et final est largement présent avec une stratigraphie qui enregistre les mutations culturelles du Bronze final II. Le site joue alors un rôle important dans l'économie du causse de Gramat. À l'Âge du Fer il n'est plus autant central. Puis durant l'Antiquité et le second Âge du Fer Roucadour semble délaissé ou limité à un espace de production agricole.

Resumen

El yacimiento de Roucadour (Thémines, Lot) primer excavado en los años 1925, lo fue de nuevo desde 1995. Una estratigrafía grande y nueva fue descubierta, especialmente para la Edad del Bronce y el Neolítico. Los trabajos de excavación permitieron reconstituir la evolución geomorfológica del sitio, dar unas dataciones radiocarbónicas, y interpretar los funcionamientos del yacimiento. Este texto compara los datos crono culturales conocidos con los mobiliarios proporcionados desde 1995. La seriación cronológica y los conjuntos arqueológicos son definidos rápidamente. Esta periodización posibilita una propuesta de definición de la organización económica y territorial general del Causse de Gramat. Aparecen durante el Bronce antiguo, elementos que indican intercambios con los mundos atlánticos y continental. El Quercy conoce también contactos y relaciones externas con el sur de Francia. Roucadour alberga poblaciones de campesinos que practican principalmente la caza. Con el Bronce Medio continúa en uso el yacimiento agro pastoral. El mobiliario presenta poca originalidad con la presencia del estilo del groupe du Noyer solamente durante la última fase. El Bronce reciente y final proporciona una evolución completa con el Bronce final II más representativo. Roucadour tiene una importancia amplia en el sistema económico hasta la Edad del hierro. Un cambio se inicia a partir del paso de la Edad del Bronce a la del Hierro. Roucadour parece entonces un lugar abandonado o limitado a la producción agrícola.

Abstract

The site of Roucadour (Thémines, Lot), first excavated in the 1920s, has been the subject of new excavations since 1995. A new large stratigraphy was discovered, especially for the Bronze Age and the Neolithic. This field-work was conducted to examine the local geomorphological evolution processes, obtain radiocarbon dates, acquire more paleoenvironmental information and interpret the functioning of the site. This paper compares the previous chronological and cultural evidence for the Roucadour settlement with the new studies. Different occupation phases at Roucadour are analysed, focusing on socio-economic problems, in order to propose an estimation of the rhythm and phases of occupation from the Early Bronze Age to the Late Bronze Age-Early Iron Age. In the Early Bronze Age, Quercy is marked by the adoption of influences from both Atlantic and continental regions. Many exchanges also occurred with the south of France. However this small group of peasants in the Roucadour doline practised specialised hunting activities at the time. During the Middle Bronze Age Roucadour illustrates a simple agricultural settlement, with little evidence of the Culture du Noyer. The Recent and Late Bronze Age are well represented; the stratigraphy records the cultural changes of the Late Bronze II, when the site played an important

role in the economy of the Causse de Gramat region. The settlement gradually fell into disuse during the Iron Age and Roman times, or merely served for agricultural needs.

La stratigraphie de l'Âge du Bronze et de l'Âge du Fer à Roucadour (Thémines, Lot); analyse culturelle et incidences paléogéographiques

Jean GASCÓ

Résumé

Le site de Roucadour (Thémines, Lot), fouillé dès les années 1925, est depuis 1995 l'objet de nouvelles recherches. Une nouvelle importante stratigraphie a été mise au jour, notamment pour l'Âge du Bronze et le Néolithique. Ces nouveaux travaux de terrain ont été entrepris pour décrire les processus d'évolution géomorphologique locaux, obtenir des datations radiocarbones, acquérir des informations supplémentaires sur les paléo-environnements et interpréter les fonctionnements du site.

Ce texte compare les données chronoculturelles connues aux informations réunies depuis cette date. Les différentes phases d'occupation du site sont sommairement analysées sur le plan culturel puis économique pour proposer une hypothèse d'évolution du statut du site dans l'organisation territoriale caussenarde. Pendant l'Âge du Bronze ancien Roucadour s'inscrit dans une tradition mêlant tout autant influences atlantiques que continentales. Le Quercy est alors également en relation avec le Sud de la France. Mais le petit groupe de paysans qui s'installe dans la doline exerce alors des activités spécialisées de chasse. Au cours du Bronze moyen, Roucadour est un petit lieu de peuplement agropastoral. Il livre des productions peu originales où le style céramique du Noyer est mal représenté si ce n'est tardivement. L'Âge du Bronze récent et final est largement présent avec une stratigraphie qui enregistre les mutations culturelles du Bronze final II. Le site joue alors un rôle important dans l'économie du causse de Gramat. À l'Âge du Fer il n'est plus autant central. Puis durant l'Antiquité et le second Âge du Fer Roucadour semble délaissé ou limité à un espace de production agricole.

Resumen

El yacimiento de Roucadour (Thémines, Lot) primero excavado en los años 1925, lo fue de nuevo desde 1995. Una estratigrafía grande y nueva fue descubierta, especialmente para la Edad del Bronce y el Neolítico. Los trabajos de excavación permitieron reconstituir la evolución geomorfológica del sitio, dar unas dataciones radiocarbónicas, y interpretar los funcionamientos del yacimiento. Este texto compara los datos cronoculturales conocidos con los mobiliarios proporcionados desde 1995. La seriación cronológica y los conjuntos arqueológicos son definidos rápidamente. Esta periodización posibilita una propuesta de definición de la organización económica y territorial general del Causse de Gramat. Aparecen durante el Bronce antiguo, elementos que indican intercambios con los mundos atlánticos y continental. El Quercy conoce también contactos y

relaciones externas con el sur de Francia. Roucadour alberga poblaciones de campesinos que practican principalmente la caza. Con el Bronce Medio continua en uso el yacimiento agro pastoral. El mobiliario presenta poca originalidad con la presencia del estilo del groupe du Noyer solamente durante la última fase. El Bronce reciente y final proporciona una evolución completa con el Bronce final II mas representativo. Roucadour tiene una importancia amplia en el sistema economico hasta la Edad del hierro. Un cambio se inicia a partir del paso de la Edad del Bronce a la del Hierro. Roucadour parece entonces un lugar abandonado o limitado a la producción agricola.

Abstract

The site of Roucadour (Thémines, Lot), first excavated in the 1920s, has been the subject of new excavations since 1995. A new large stratigraphy was discovered, especially for the Bronze Age and the Neolithic. This field-work was conducted to examine the local geomorphological evolution processes, obtain radiocarbon dates, acquire more paleoenvironmental information and interpret the functioning of the site.

This paper compares the previous chronological and cultural evidence for the Roucadour settlement with the new studies. Different occupation phases at Roucadour are analysed, focusing on socio-economic problems, in order to propose an estimation of the rhythm and phases of occupation from the Early Bronze Age to the Late Bronze Age-Early Iron Age. In the Early Bronze Age, Quercy is marked by the adoption of influences from both Atlantic and continental regions. Many exchanges also occurred with the south of France. However this small group of peasants in the Roucadour doline practised specialised hunting activities at the time. During the Middle Bronze Age Roucadour illustrates a simple agricultural settlement, with little evidence of the Culture du Noyer. The Recent and Late Bronze Age are well represented; the stratigraphy records the cultural changes of the Late Bronze II, when the site played an important role in the economy of the Causse de Gramat region. The settlement gradually fell into disuse during the Iron Age and Roman times, or merely served for agricultural needs.

À 346 m d'altitude, sur le causse de Gramat dans le département du Lot, le site de Roucadour (commune de Thémines) comprend une grotte et une doline qui la prolonge. É.-A. Martel y pénétra le 14 septembre 1890 pour la première fois (Martel, 1891), l'année même de naissance d'André Niederlender. Puis, en y retournant, il en fit un plan rapidement publié (Martel, 1894). Mais ce n'est qu'en juin 1925, en accompagnant le jeune archéologue, chez qui il séjournait, à l'Hôtel des voyageurs de Rocamadour, que le géographe spéléologue l'encourageât à y entreprendre des fouilles (André, 2001). Elles durèrent jusqu'aux travaux programmés de 1951-1957.

La publication principale du gisement date d'il y a plus de 37 ans (Niederlender *et al.*, 1966). Elle a été dirigée et terminée par Jean Arnal deux ans après le décès de son ami en 1959 et la désaffectation de R. Lacam à partir de 1954. Une deuxième publication majeure pour les collectes anciennes du spéléo-club de Saint-Céré date de 1969 (Arnal *et al.*, 1969). La même année un article du même ordre est également consacré à la cavité (Couchard *et al.*, 1969). Depuis 1995, de nouvelles recherches sont engagées sur le site. Elles ont fait l'objet de plusieurs articles d'actualité de la recherche (voir bibliographie).

L'objet de cette communication est de présenter la révision de la stratigraphie chronoculturelle du site pour le premier Âge du Fer et l'Âge du Bronze. Il s'agit également de faire le point sur les données actuellement réunies et de les comparer à celles acquises autrefois. Ces informations préliminaires s'appuient sur la fouille du porche de la cavité et celle d'une fenêtre exploratoire dans la doline, soit près d'une centaine de mètres carrés de surface. Des documents isolés (Gascó, 1998a), souvent inédits et conservés dans des collections privées, complètent ces informations. Les incidences de cette première documentation sont réunies dans le cadre d'hypothèses pour une analyse paléogéographique humaine qui devront être validées ou transformées par l'ensemble des travaux paléoenvironnementaux engagés.

NOUVELLE LECTURE DU SITE

La grotte de Roucadour (fig. 1) s'ouvre à l'extrémité nord d'une longue doline d'effondrement et forme son prolongement (Salomon, 2000). Cette grande cavité est une ancienne goule de rivière souterraine creusée à la fin du Tertiaire et le début du Quaternaire (Martel, 1894, p. 342). Son tracé est fait de 4 courbes et d'un

prolongement qui se termine sur un très fort éboulis. Ce cône détritique masque une probable communication avec la surface du causse ou un accès à une autre doline proche. La galerie principale est monumentale. Elle mesure 15 à 20 m de largeur pour une longueur d'environ 280 m. Elle est haute de 15 m environ et présente un dénivelé estimé à - 25 m par rapport à la surface du causse. Elle comprend une galerie adjacente qui possède des œuvres pariétales peintes et gravées, datées du Paléolithique supérieur (travaux M. Lorblanchet en cours).

En amont, la doline forme une dépression qui mesure environ 140 m de long pour une soixantaine de mètres de large. Le sol actuel de la doline est situé à environ 8 m en contrebas du plateau. La bordure de la doline est constituée de courtes falaises ou d'embranchements à travers lesquels le cheminement reste possible vers l'ouest. Au sud, la dépression présente une pente adoucie et son accès en est aisé. Cette doline résulte de la désorganisation du réseau karstique fossile dont la cavité actuelle est un vestige (Astruc et Simon-

Coinçon, 1992). Elle a été mise au jour à la suite d'aplanissements successifs du plateau et de l'effondrement de la voûte amincie de la cavité qui a recoupé ainsi la surface du causse (Bruxelles, 2001 et 2002). Le tracé de ce paléoréseau karstique aérien assure en partie l'écoulement des eaux de ruissellement et forme un exutoire pour une part des sédiments vers la grotte située en aval. Certaines descriptions anciennes prouvaient (Fau, 1999 ; Fau et Gascó, 2000) que la topographie du secteur du porche reste à préciser, ainsi que son évolution soumise à de probables soutirages en masse dus à la mise en mouvement de l'éboulis important de la cavité. Cette action a été de tout temps étroitement liée à la collecte des eaux de ruissellement et à leur écoulement dans la cavité. Ces modifications topographiques ont engendré une forme d'érosion régressive du remplissage de la doline, accentuée par des solifluxions localisées. Elle a créé épisodiquement une ravine d'écoulement raccordant les différents niveaux de la doline et de la galerie souterraine.

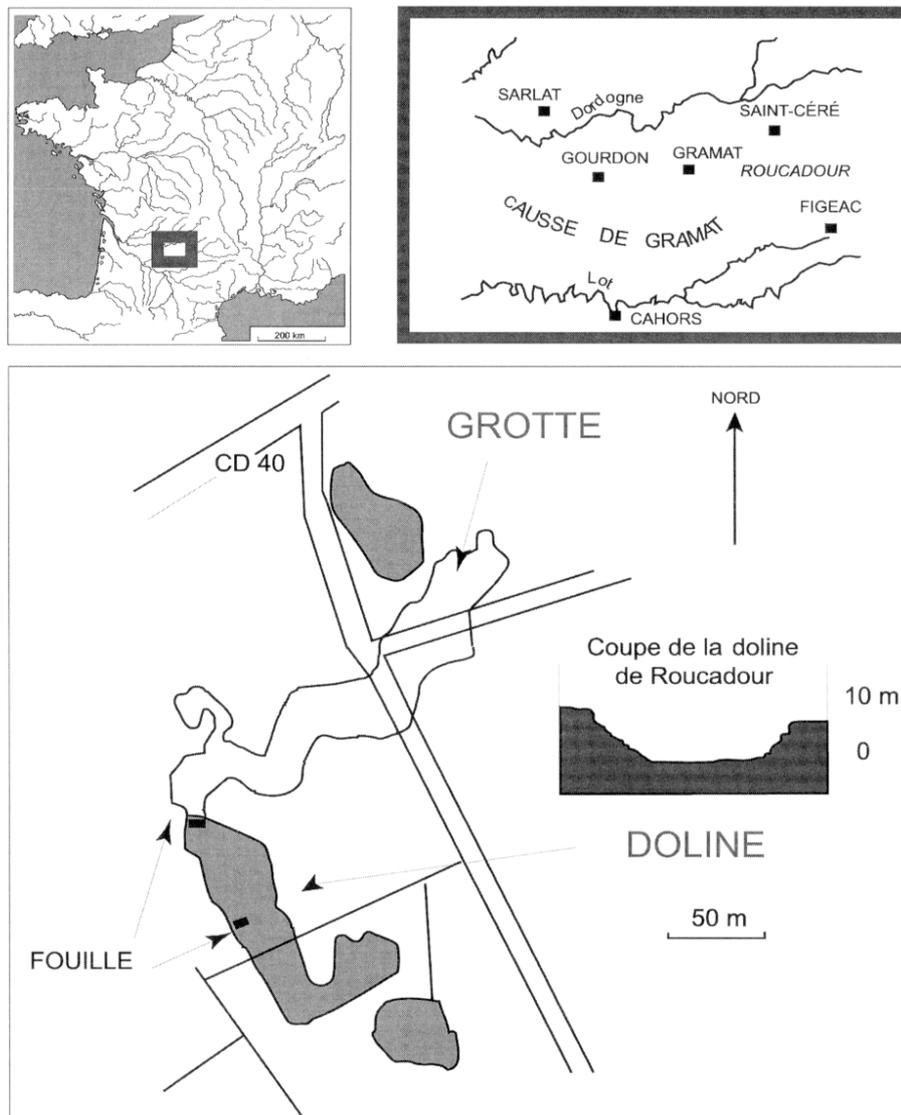


Fig. 1 – La grotte et la doline de Roucadour à Thémines (Lot).

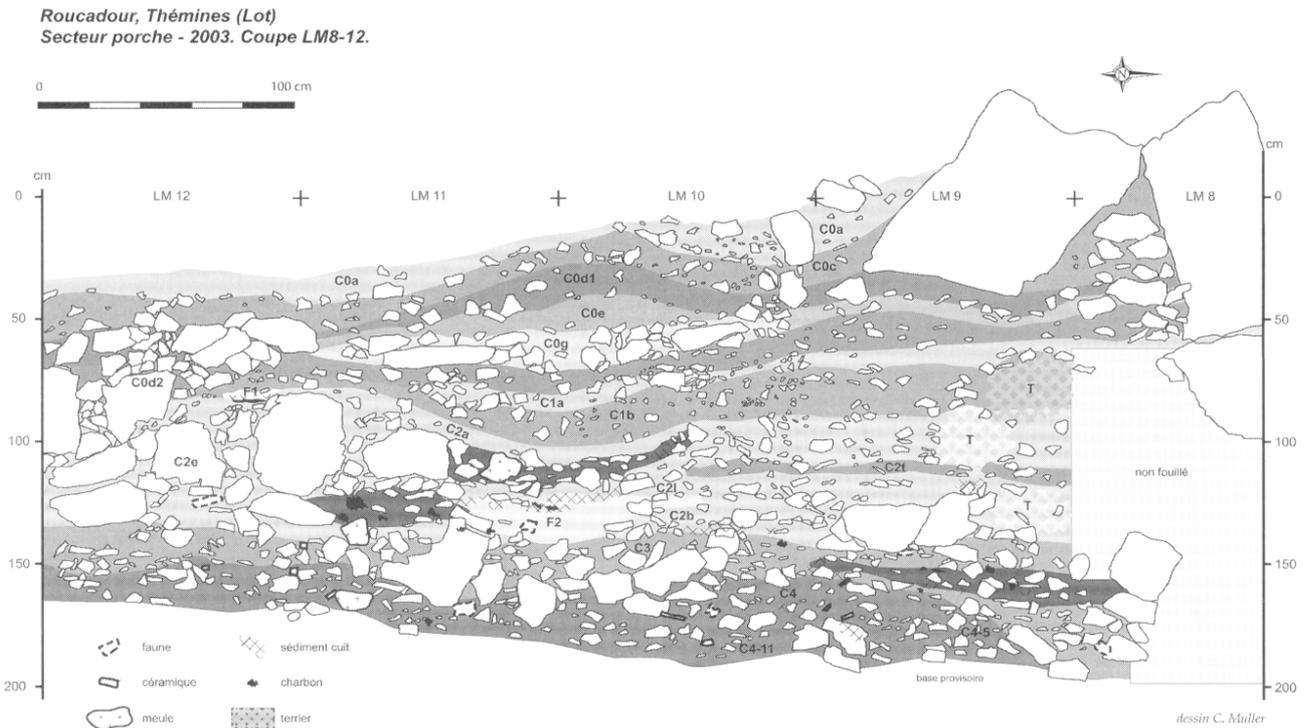


Fig. 2 – Détail de la partie sommitale de la coupe stratigraphique du secteur porche (état en octobre 2003). Dessin C. Muller.

Le phénomène relevait également de l'accumulation de blocs effondrés et de débris résultant du recul progressif de la voûte faisant porche de la grotte. Certains éléments de forte taille, tombant brutalement à la verticale ou mis en mouvement sur la pente de l'éboulis, ont également constitué des obstacles à l'écoulement des eaux et des sédiments entraînés. Temporairement bloquée par ces barrages, la sédimentation a pu au cours des âges connaître des phases d'accumulation (fig. 2).

Nos travaux les plus récents montrent l'existence d'un chenal d'écoulement sans doute épisodique qui s'était installé entre les blocs d'effondrement du porche et qui a affecté l'ensemble des horizons.

Cette situation pouvait être également exploitée par les occupations humaines (accès facilité à la cavité), le drain devenant le sentier d'accès à la grotte. Mais il est probable aussi que lors de pluviosités exceptionnelles les poches de rétention d'eau débordantes qui pouvaient être situées en amont de l'ouverture ont pu provoquer des échappements érosifs perturbants. Sans qu'il s'agisse de situations continues, ces agressions ont certainement modifié au cours des âges, et de manière plus ou moins violente selon la nature des sédiments exposés, la topographie du secteur, lui-même en partie artificialisé par la présence humaine (nos travaux montrent l'installation de plusieurs foyers aménagés tout au long de l'Âge du Bronze dans ce secteur d'habitat). Le chenal du porche permettait l'accès à la cavité où l'on abritait, au moins durant les périodes historiques, des troupeaux d'ovins : des murettes, peut-être bien antérieures sinon préhistoriques, situées dans la cavité, délimitent contre la paroi est des enclos

qui paraissent correspondre à cet usage (Arnal *et al.*, 1969). En 1947 A. Niederlender affirme : "la grotte a servi dans ses parties les plus profondes d'habitat temporaire, de refuge aux époques du Bronze, du Fer, ainsi qu'au Gallo-romain. Un ossuaire appartenant au Bronze y a été trouvé" (Fau et Gascó, 2000). La fréquentation de la cavité aurait ainsi laissé de nombreux indices qui vont du dépôt sépulcral – un supposé ossuaire reconnu en 1947, deux maxillaires humains ramassés sur un foyer (*op. cit.*, 1969, p. 7) puis une sépulture évoquée ci-dessous – aux réserves de vases placés sur des étagères naturelles et que les visiteurs en 1962 décrivent encore visibles et... empoussiérés (fig. 3, relevé en mars 1965 par M. Carrière, *op. cit.*, 1969, p. 6 et fig. 2, complété).

On soulignera également le rôle de la mise en culture de la doline jusqu'à l'entrée de la grotte avant son achat par l'État il y a quelques années. Le jardinage potager qui y était conduit n'a affecté que le remplissage superficiel de la dépression. Toutefois dans le secteur du porche la planitude relative des dépôts semble être en partie artificielle. Outre les besoins cultureux, on notera également qu'André Niederlender s'était engagé à remettre chaque année en état de culture les zones qu'il explorait (cette situation, la quarantaine d'années de travaux épisodiques et l'absence de plan de localisation des recherches anciennes sont d'autres difficultés d'exploration du site).

La preuve d'un fort pendage des horizons archéologiques vers l'ouverture de la grotte a été apportée récemment. Elle consiste en la découverte d'horizons superficiels de l'Âge du Bronze final et de foyers contenant des graines carbonisées, lors de l'installation de

la grille de protection de la cavité (Mourre *et al.*, 1995). Cette surface aurait dû être en effet attribuable non au sommet de la stratigraphie, mais à sa base, si l'on s'en tenait à la coupe publiée (Niederlender *et al.*, 1966). Une coupe stratigraphique que nous avons réalisée sur le flanc résiduel de la tranchée l'a rapidement confirmé. La discontinuité spatiale du remplissage et des occupations humaines de Roucadour est une autre donnée à considérer. À une quarantaine de mètres du porche nos travaux ont montré que les horizons datés de l'Âge du Bronze ancien sont très proches de la surface et que ce secteur de la doline n'a pas enregistré d'accumulation notable depuis l'Âge du Bronze final.

Près de la cavité les travaux d'André Niederlender (peut-être dans une tranchée transversale située à environ 20 m du porche et dont nous soupçonnons l'existence) indiquent la présence de dépôts gallo-romains et d'éléments datés du V^e siècle avant notre ère sous une couche végétale de 10 cm de puissance. Nos

travaux n'ont pas retrouvé de tels indices. La stratigraphie (*op. cit.*, 1966) décrit ainsi une couche A-2 "contenant du mobilier romain au Chalcolithique inclus" (p. 12) jusqu'à - 50 cm. Pour une zone plus proche de la grotte, rappelons également dans ce contexte la découverte "en surface (d') un four bien daté de l'Âge moyen du Bronze par trois vases reconstituables, (qui) a laissé des ruines dans un angle de la falaise sud" (*op. cit.*, 1969, p. 3). Enfin, les fouilles actuelles, situées de part et d'autre d'une tranchée longitudinale affectant la zone du porche de la grotte, livrent quant à elles à - 30 cm un petit foyer (LM 12 F1) daté du premier Âge du Fer alors que les niveaux supérieurs stratifiés (sur 20 à 55 cm de puissance) semblent résulter essentiellement de déblais provenant des fouilles anciennes. Il semble donc délicat de corrélérer toutes ces observations qui indiquent une topographie discontinue et des traces d'occupations localisées et/ou perturbées par les érosions naturelles et anthropiques.

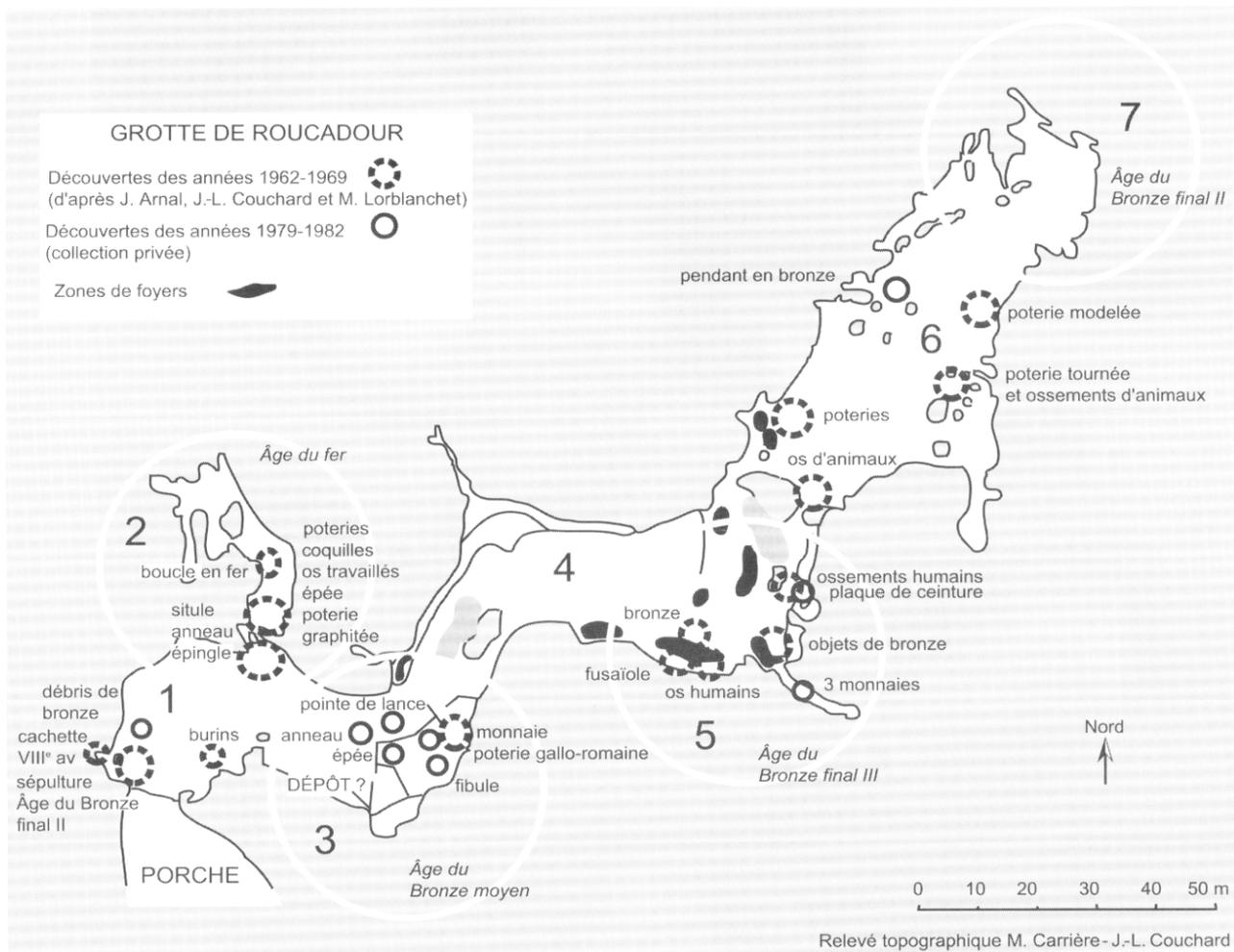


Fig. 3 – Découvertes archéologiques dans la grotte de Roucadour d'après les travaux anciens (ramassages, sondages probables, exploitation clandestine dont une partie du mobilier a pu être retrouvé). Il existe sept zones de plusieurs centaines de mètres carrés : 1. Dans la zone d'éboulis de l'entrée, une sépulture du Bronze final II a été découverte ; 2. La zone du diverticule orné (Paléolithique supérieur) a livré du mobilier dont une partie de l'Âge du Fer ; 3. Le secteur des enclos de pierres, non éclairé, a livré diverses traces d'occupation, dont du mobilier de l'Âge du Bronze moyen et un éventuel dépôt démantelé du Bronze final I ; 4. La zone des lacs pérennes a été très fréquentée (charbons de bois, traces de passage) à toutes périodes ; 5. Ce secteur aurait pu abriter un secteur sépulcral peut-être de l'Âge du Bronze et évoqué par A. Niederlender en 1947 ; 6. Comme dans l'ensemble de la cavité cette zone profonde qui s'ouvre après un bloc massif qui barre la cavité a livré du mobilier de toutes périodes ; 7. Le secteur de l'éboulis terminal où de nombreux spéléologues ont cherché une éventuelle prolongation de la galerie et un second accès éventuel à la cavité aurait livré un mobilier abondant daté de l'Âge du Bronze final II.

LES ENSEMBLES CULTURELS

La stratigraphie supérieure du porche de la grotte concerne le laps de temps compris entre l'Antiquité et surtout le premier Âge du Fer et l'Âge du Bronze moyen (fig. 2). Elle ne semble pas faire apparaître pour l'instant (octobre 2002) d'horizons de l'Âge du Bronze ancien comparables à ceux détaillés dans la doline (Gascó, 1995, 1996a, 1996b, 1998b et 2000b). La continuité néolithique ne sera pas abordée dans cette présentation, mais on signalera que l'occupation chasséenne du porche semble devoir être minorée et que l'horizon roucadourien du Néolithique ancien n'a pas été encore localisé, si ce n'est par une portion de fosse qui pourrait lui être provisoirement attribuée.

Nous donnerons dans un premier point l'état des connaissances à Roucadour, puis les découvertes correspondantes dans la doline et sous le porche de la grotte, avant d'évoquer le statut éventuel du site à chaque période.

L'Antiquité et le second Âge du Fer

Le sommet du remplissage actuel que nous étudions correspond à une succession d'éboulis provenant de l'effondrement de la voûte (vers le nord) et/ou de l'amas de blocs et de sédiments repoussés du secteur central de la fouille lors des travaux anciens. Ces premiers horizons appartiennent à des déblais en apparence remaniés (C0a, b, c) et seuls les horizons C0f et C0g pourraient constituer la surface initiale des dépôts avant l'effondrement des gros blocs du porche lors de son recul moderne. Aucune trace de mobilier antique n'a été retrouvée dans ces sédiments, alors que le "premier sondage" d'A. Niederlender avait apparemment livré en surface de nombreuses poteries grises tournées (*op. cit.*, 1966, p. 99).

Dans les travaux anciens ou les ramassages ultérieurs, on ne peut signaler que quelques rares tessons d'amphores (?) gallo-romaines (*op. cit.*, 1969, p. 29 et Gascó, 1998a). Ils étaient en très petit nombre comme c'est le cas dans la doline proche où la culture maraîchère actuelle en déplace quelques rares tessons. Ces objets témoignent probablement de passages d'ouvriers agricoles plus que d'apports éventuels liés à des fumures. On n'enregistre donc pas d'occupation notable de Roucadour durant les périodes historiques ou antiques, ni de la doline, ni de ses abords, alors que la mise en culture du terroir aurait pu accroître la sédimentation colluviale de la dépression. À titre de comparaison, la doline des Escabasses, située à 1 000 m, a livré près de 70 cm de dépôts colluviaux depuis le premier Âge du Fer (Gernigon *et al.*, 2000). Le bassin dont la doline de Roucadour est le réceptacle n'était pas apparemment favorable au labour et il est probablement voué depuis longtemps à la pâture des troupeaux. Comme sur le causse de Labastide-Murat, il semblerait que c'est à la fin de l'Âge du Fer et pendant la période gallo-romaine que se met en place sur le causse de Gramat l'exploitation culturelle des dépressions (Bertran *et al.*, 2000). Des carottages récents dans

le prolongement de la parcelle étudiée semblent confirmer le rôle de champ dévolu alors à la partie sud de la doline (travaux J. Wainwright). La cavité était alors simplement fréquentée (fig. 3, secteur 3 par exemple) probablement pour y abriter les troupeaux, éventuellement les abreuver en été.

L'Âge du Fer

Dans les environs de la grotte, il n'a pas été retrouvé de mobilier significatif du V^e siècle avant notre ère tel que le vase graphité conservé au musée de Cabrerets (Lambert *et al.*, 2000). Ce vase a été probablement découvert dans la cavité "au départ du diverticule" qui mène à la galerie ornée (*op. cit.*, 1969, p. 7). Dans cette zone d'autres objets (fig. 3, secteur 2) ne leur sont pas nécessairement associés. J. Arnal signale également trois tessons ornés de traits peints au graphite (*op. cit.*, 1966, p. 97) dont l'un (pl. XII, n° 6) pourrait appartenir au vase précédent, puis (p. 173) une dizaine. Ces derniers proviendraient plutôt d'un "sondage ancien" d'André Niederlender et que nous situerions volontiers dans l'éboulis de la grotte (Fau et Gascó, 2000). Cet emplacement correspondrait bien à la découverte ultérieure au pied du talus de "quelques tessons de poterie noire lustrée et décorée de lignes peintes au graphite" (*op. cit.*, 1969, p. 11). L'un d'eux appartient à une grande coupe carénée ornée sur les deux parois (*op. cit.*, 1969, fig. 12, n° 1) qui pourrait dater d'une phase plus ancienne (VIII-VII^e s. av. n. è. comme en Corrèze ou en Aveyron). Une autre pièce, conservée par le spéléo-club de Saint-Céré, porte 5 lignes horizontales et des hachures obliques (renseignement J.-C. Eyma). Quelques fragments de vases à panse peignée proviennent également de la cavité (*op. cit.*, 1969, p. 29) ainsi qu'un bracelet ouvert à tampons (fig. 6, n° 1 et pl. IV, n° 3).

À l'extérieur de la cavité, nos travaux n'ont découvert (hors stratigraphie mais dans les comblements anciens de la tranchée) qu'une poignée de petits tessons "graphités". Ils ne peuvent être datés avec précision. L'un d'eux porte un décor de traits horizontaux, de cercles en partie effacés et de triangles emboîtés. Les travaux d'A. Niederlender avaient également livré de rares tessons de céramique peinte de rouge, blanc ou jaune (Lambert *et al.*, 2000) mais ils auraient été absents de la cavité (*op. cit.*, 1969, p. 29). Nous n'en avons pas retrouvé trace... sinon dans une lettre, datée du 14 décembre 1947, adressée au directeur du Centre national de la recherche scientifique. A. Niederlender y signale "au-dessus et proche de la surface existe enfin une couche du Fer avec emplacements de cuisson de potiers et nombreux tessons dont certains décorés à la plombagine ou peints en blanc sur noir ou en brun sur jaunâtre" (Fau et Gascó, 2000).

La présence de mobilier du premier Âge du Fer au sommet de la stratigraphie étudiée (C1a, C1b, C2-1 à 4) signale la fréquentation du porche de la cavité à cette époque mais sans qu'il s'agisse d'une installation importante. Les fouilles anciennes comme les ramassages ultérieurs (Gascó, 1996a) le laissent à penser. Dans la cavité (fig. 3, en particulier zones 2 et 6) on peut

ainsi signaler quelques grands vases à provisions (*op. cit.*, 1969, p. 28) aux décors impressionnés et une coupe couvercle à pied annulaire (*op. cit.*, 1969, fig. 12, n° 2) sans que ces vases soient très nombreux. Dans la doline même, nos propres travaux ont livré également quelques indices céramiques du premier Âge du Fer (coupe surbaissée, coupe hémisphérique) qui appartiennent à une strate superficielle démantelée par les labours. On y a également découvert un ciseau en fer, une armille en bronze à extrémité aplatie et décorée, et une autre avec un crochet. Ce sont des indices d'une réelle fréquentation humaine, éventuellement de l'implantation d'un habitat en un point particulier du site qui est assez étendu ou de ses environs.

Sous le porche, l'ensemble des horizons attribuables à l'Âge du Fer (C1a, C1b, F1, C2-1 à 4) n'a pas pu être étudié sur une surface importante. En outre, il s'avère que sa structuration sédimentaire est faible : ces niveaux sont essentiellement constitués d'un dépôt noir très aéré, enrichi de nombreux débris calcaires cryoclastiques. Ils sont puissants de 20 à 25 cm. Toutefois un petit foyer (LM12 F1) qui se développait vers la paroi ouest de l'abri a coloré son soubassement en brun-rouge. Cette structure simple est constituée d'une lentille de cendres blanches à la base indurée reposant sur deux poches de charbons de bois.

Selon toute apparence, ces horizons n'appartiennent pas à un lieu d'habitat réellement structuré et les quelques documents dégagés indiquent là une fréquentation épisodique, très peu suivie, malgré une certaine variété des restes céramiques qui associent des vases ouverts et des récipients de conservation, comme dans la cavité. Vers l'est, les épandages plus diffus sont inorganisés (C2 sup.) et confirment une installation sans doute limitée à l'ouest de l'abri, là où une conque de la voûte en agrandit l'espace éclairé par le soleil. Plus près de la grotte, on enregistre des changements de faciès de la stratigraphie du fait de l'éloignement de la zone d'éboulement du porche (C2a sup. et C2a base) mais sans abondance de mobilier. Malgré un décorticage précis de la stratigraphie, avec ses faciès latéraux, il n'est donc pas possible de caractériser chaque horizon. L'attribution culturelle globale de cet ensemble est elle-même délicate. Le pauvre matériel résiduel a peu de caractère. Et l'on sait que l'évolution de la céramique est très lente sur la bordure sud-ouest du Massif central (Gomez, 1980; Carozza, 1994; Janin, 1994; Gascó, 1997; Lambert *et al.*, 2000) quand de nombreuses formes élémentaires ont eu cours du IX^e siècle au V^e siècle avant notre ère.

La partie supérieure de C2 semble dater pourtant du début du premier Âge du Fer avec des céramiques assez grossières à bord rond, parfois épaissi. On note une écuelle à carène basse et facettes marquées. Un grand récipient pansu porte un décor digité sur une lèvre ronde. Quelques décors banals font appel à des digitations en ligne ou de courtes incisions verticales. Le métal est rare. On peut rappeler la découverte d'un fragment d'armille en bronze associée à une aiguille à section ronde (RO M10 C21-4) et d'une tige (clou?) forgée en fer (LM9 C2-17). Un petit fragment informe de plaque de fer (LM9 C2-1-14) appartient au même

ensemble chronologique. On s'interrogera sur le maintien éventuel d'une industrie de la pierre taillée peu abondante et réduite à de courtes lamelles et des éclats ou pièces esquillées. Elle est encore utilisée à l'Âge du Bronze final. Mais il est fort possible que ces pièces appartiennent aux éléments rocheux du sédiment, comme cela pourrait être encore plus sûrement le cas d'une armature tranchante en silex orangé veiné de rouge ou d'un racloir sur éclat retouché.

Il est probable que la grotte et son porche ne constituent pas un lieu d'habitat durant la période couvrant les IX^e-V^e siècles avant notre ère ; mais Roucadour fait l'objet de visites ou de courts séjours liés à des activités agricoles (culture et grotte bergerie) voire sépulcrales comme cela a été avancé (*op. cit.*, 1969, p. 32). L'installation sous l'abri de la grotte d'un petit lieu de séjour ne conduit pas à de notables aménagements de l'espace. Mais Roucadour est contrôlé et en quelque sorte sécurisé. Une cachette d'objets de bronze datée probablement du VIII^e siècle avait été placée dans la cavité : elle comprend au moins un brassard de 25 anneaux assemblés par trois tiges de fer, des anneaux et deux bracelets à godrons (*op. cit.*, 1969).

Le causse est alors un lieu de pacage très ouvert. On ne peut exclure que la doline soit désormais une zone cultivée liée à une ferme proche installée en bordure ou sur le plateau. Une part des restes céramiques pourrait être liée à des amendements agricoles (Ferdrière, 1991) ou à d'autres résidus provenant d'épandages divers. L'entretien d'un sentier allant à la grotte concourrait à l'évacuation lente des sédiments érodés alors que le plateau dénudé et très altéré depuis près de deux millénaires n'en fournissait pas de grandes quantités.

L'Âge du Bronze final IIIa-b (fig. 4 et 5)

L'occupation du porche de la grotte semble avoir été plus durable que peu de temps auparavant à la fin de l'Âge du Bronze. On ne s'y installait alors qu'à titre provisoire, alors que la cavité est désormais peut-être un peu plus fréquentée : certains de ses aménagements pourraient dater de cette période, comme un calage marquant l'entrée de la galerie ornée (*op. cit.*, 1969, p. 32).

Quelques pièces métalliques peu connues témoignent sans doute de ces va-et-vient. Dans la cavité on signalera ainsi la découverte d'un tranchet à languette plate (Fau et Gascó, 2000, p. 83, pl. 2) dont la composition "avec une forte teneur en plomb et des traces d'antimoine et d'argent (...) se rapproche des bronzes du Sud de la France" (J.-R. Bourhis, *in litteris*, 10-03-1998). La datation de cet objet (fig. 4, n° 2) ne semble pouvoir être remontée avant le Bronze final IIIb. Mais ce tranchet, sans trou de rivet et à l'épaisseur réduite, se distingue de la plupart des pièces régionales (dépôt de Vénat, Charente) qui possèdent dans près de trois quarts des cas des fausses viroles (Coffyn *et al.*, 1981).

Datant probablement de la même période ou un peu plus anciens, deux éléments de ceinture, en bronze, décorés au repoussé (Fau et Gascó, 2000, p. 83, pl. 3)

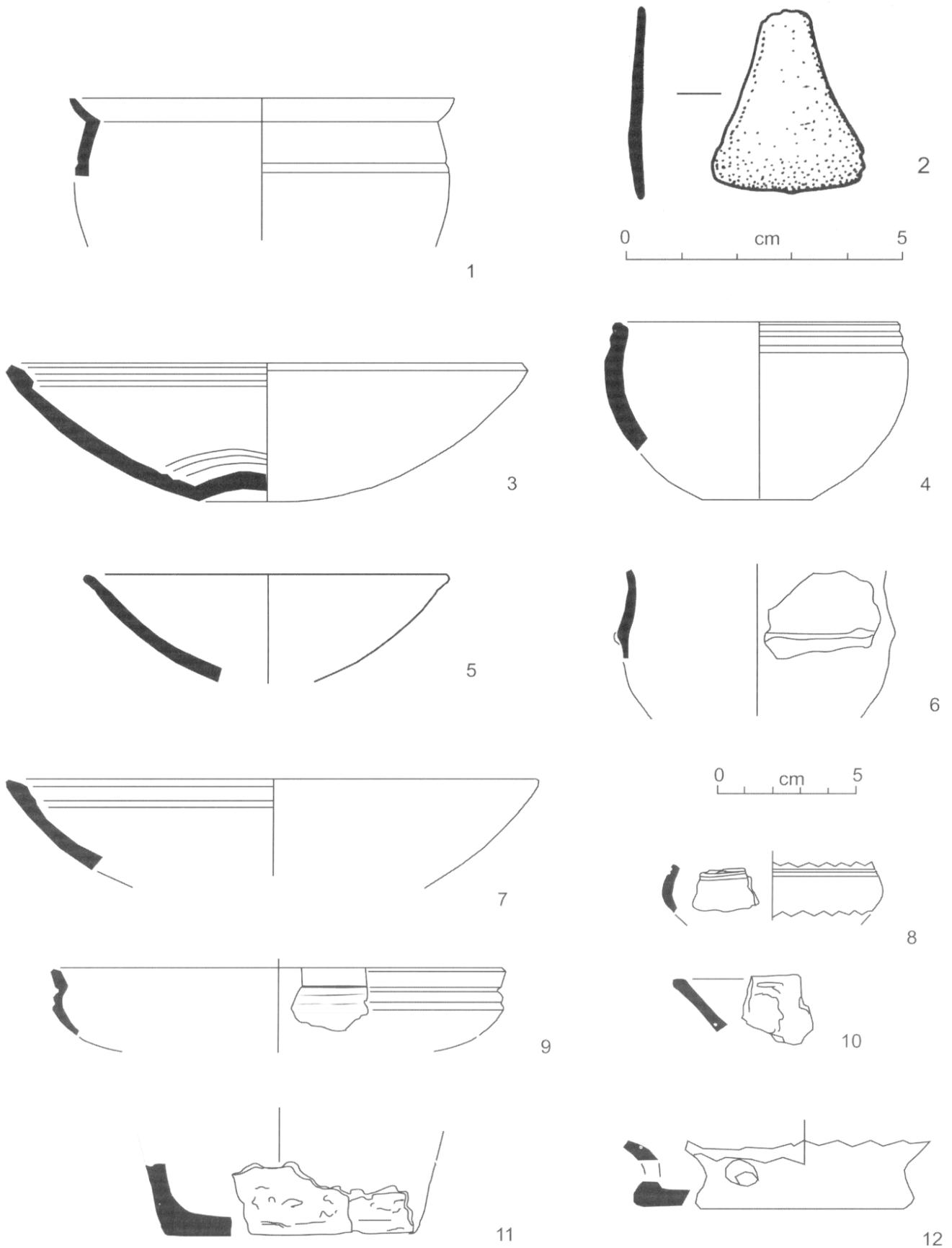


Fig. 4 – Mobilier du Bronze final III. N^{os} 1 et 5 : doline DR C0 ; n^o 2 : grotte, collection particulière ; n^o 3 : collection spéléo-club de Saint-Céré et *op. cit.*, 1969, photo pl. VI, n^o 5 ; n^{os} 4, 7 et 12 : collection L. Génot, salle centrale 46, 45, 49 ; n^o 6 : porche RO M9 C2-5 ; n^{os} 8 et 10 : porche, RO M9 tranchée (déblais 2002) ; n^o 9 : porche RO NII C2-5, cette pièce pourrait être plus ancienne ; n^o 11 : porche RO M10 et RO M12 C2-5.

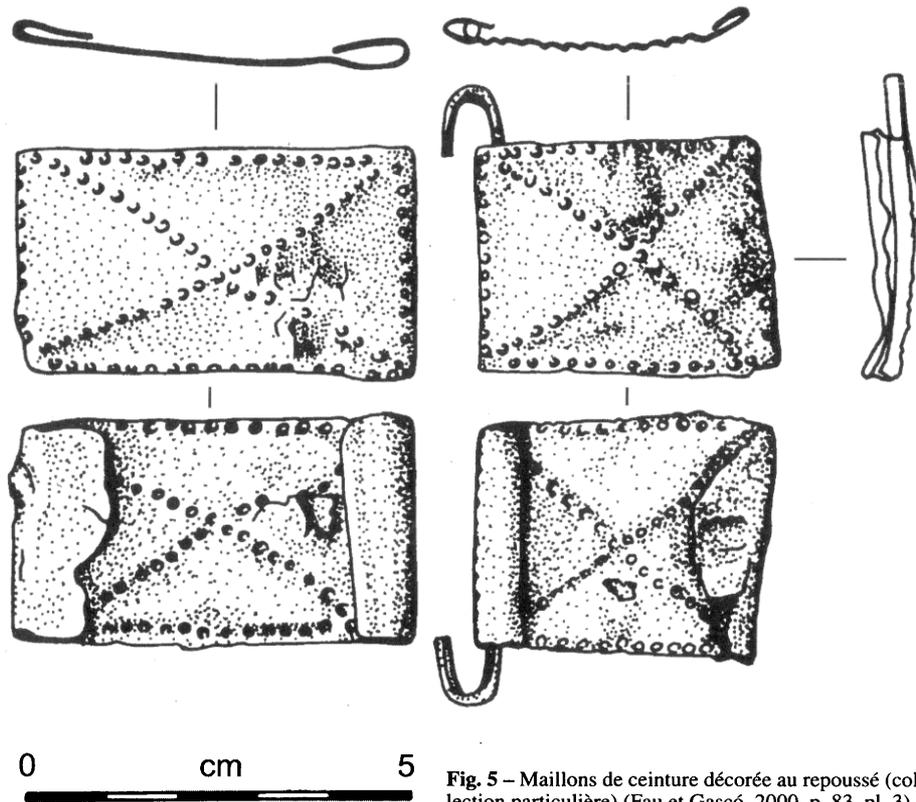


Fig. 5 – Maillons de ceinture décorée au repoussé (collection particulière) (Fau et Gascó, 2000, p. 83, pl. 3).

sont des maillons en bandeaux plats et rectangulaires (fig. 5). Ce sont deux rubans décorés. L'un porte dans un repli terminal une tige brisée de liaison qui forme une sorte de crochet. Il est possible de rapprocher ces objets des maillons plats de ceintures articulées régionales (Audouze, 1974 et 1976, par exemple p. 75, n° 165, provenant de Lozère).

La céramique de cette période est délicate à isoler dans les séries anciennes. On notera l'existence de coupes à degrés rapportées au Bronze final II-IIIa (Roussot-Larroque, 1988 ; *op. cit.*, 1966, p. 95, fig. 34, n°s 1, 2 et 6 ; *op. cit.*, 1969, photo pl. VI, n° 6). Elles proviennent de la cavité, éboulis ou salle centrale (fig. 4, n°s 3 et 7).

Sous le porche certains horizons stratigraphiques sont à rattacher à cette phase. Ils ont livré des structures d'un habitat de plein air abrité. L'ensemble C2f, puissant d'environ 8 à 10 cm, est un sédiment pulvérulent noir qui comble une fosse. La cuvette à fond aplani est emplie de pierres calcaires portant des traces de chauffe. On note une meule altérée dans son remplissage. La base de la fosse livre de gros fragments de faune. Il s'agit des restes en partie lessivés d'un foyer à pierres chauffées contenant des blocs éclatés au feu, les plus petits fragments se trouvant à la base du foyer. Il a fait l'objet de plusieurs nettoyages.

On peut noter que son emplacement signale probablement l'aplomb de la voûte du porche, là où le tirage du feu était le meilleur et la lumière du jour encore éclairante. Des poches de vidange cendro-charbonneuses, sont très peu profondes, mais emplies de fragments

calcaires thermoclastiques très abondants ainsi que de nombreux fragments de céramiques et quelques esquilles osseuses, principalement au sommet de l'une d'entre elles (M10). La juxtaposition du foyer C2f avec les deux cuvettes crée un ensemble oblong de 170 cm sur 80 cm. L'une des cuvettes contient un fragment d'argile cuite qui pourrait appartenir à une sole modelée. Il y a là un ensemble de témoins directs d'une occupation assez durable.

Un horizon de C2, le relevé 5, a livré un mobilier abondant appartenant à l'Âge du Bronze final III ou au Bronze final II-IIIa. Nous l'avons individualisé sur une très petite surface. Le sédiment de cette unité stratigraphique ne se différencie des niveaux précédents que par des litages de pierres calcaires et la présence plus ou moins dense et continue de restes de céramiques et d'ossements. On notera une écuelle à forme basse mais aux cannelures et facettes très marquées (fig. 4, n° 9) de style ancien, des vases à lèvres facetées, mais surtout des céramiques épaisses aux formes évasées ou pansues (fig. 4, n° 11). Ces vases de conservation plus communs sont parfois décorés d'impressions en ligne. Un grand vase décoré de pastilles écrasées et digitées présente un bourrelet de pâte qui traduit un modelage grossier et une panse cabossée qui n'est pas sans évoquer certains récipients du Bronze final IIIa de la grotte de Rancogne (Charente) (Gruet *et al.*, 1997). Le mobilier lithique assez présent avec des esquilles de débitage compte des grattoirs sur lames ou éclats corticaux et des lames souvent épaisses en silex sénonien.

L'Âge du Bronze final II (fig. 6)

Cette phase a été considérée autrefois comme l'optimum de l'occupation de la grotte (*op. cit.*, 1969, p. 15). Mais son importance est peut-être moins notable qu'on ne l'affirme souvent. Elle est mal représentée sous le porche de la cavité où on ne peut clairement distinguer du Bronze final III. Quelques documents provenant hors stratigraphie du remplissage de la tranchée ancienne du porche peuvent être rattachés cependant au Bronze final II régional (fig. 6, n^{os} 1 à 5).

Les travaux antérieurs d'A. Niederlender ont livré sans indication de provenance une petite quantité de mobilier céramique attribuable dans les mêmes conditions à l'Âge du Bronze final II (*op. cit.*, 1969, p. 26). Ce sont des urnes et des écuelles à carènes plus ou moins vives (*op. cit.*, 1966, fig. 34, n^o 5) et des cannelures larges (*op. cit.*, 1966, p. 96).

Un lot de pièces provenant de l'éboulis terminal de la cavité est par contre très caractéristique (fig. 6, n^{os} 7 et 8). Il a été découvert dans l'obscurité de la cavité à près de 280 m de l'entrée actuelle. Il est peu probable, mais on ne peut l'exclure, que ces objets aient été déposés à partir de l'autre accès supposé de la grotte qui aurait pu déboucher dans une doline proche. Les tentatives de désobstructions qui ont été faites auraient toujours échoué (renseignement L. Génot, J.-C. Eyma).

Mais la céramique des fouilles anciennes comprend également de nombreuses formes basses avec des cannelures mal marquées et peu anguleuses qui peuvent appartenir à une phase débutante de l'Âge du Bronze final. Cette phase s'avère après nos travaux sous le porche bien représentée à Roucadour.

Vers l'entrée de la cavité, la découverte en 1961 par R. Bonnet d'une épée (*op. cit.*, 1969, p. 60 et 67-68) signale une tombe à inhumation datée du Bronze final II

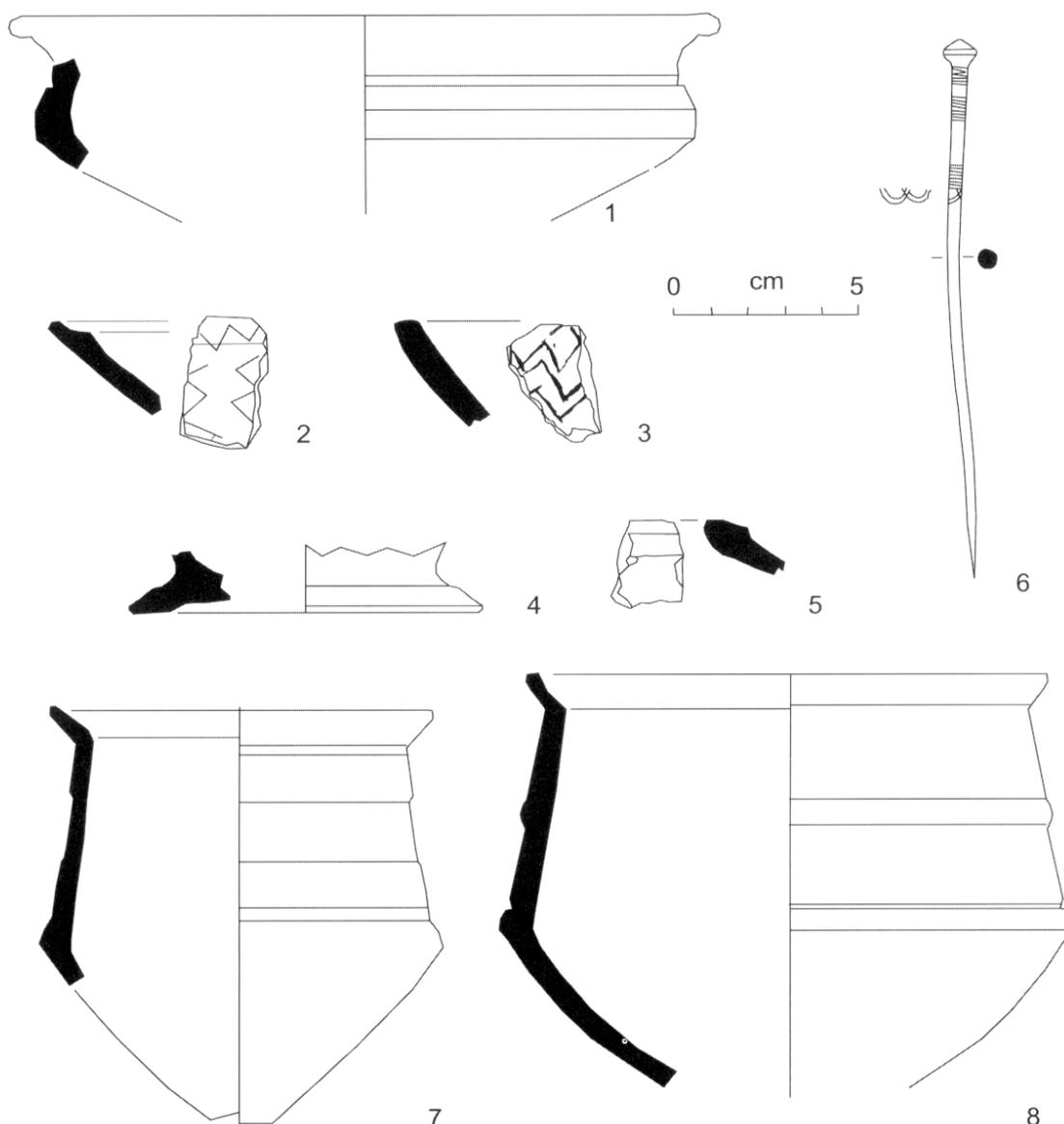


Fig. 6 – Mobilier attribuable au Bronze final II. N^{os} 1, 2, 4 et 5 : porche, RO tranchée (déblais 2002) ; n^o 3 : porche RO N11 D1 ; n^o 6 : doline DR J16 C1 ; n^{os} 7 et 8 : collection spéléo-club de Saint-Céré, *op. cit.*, 1969, photo pl. VI, n^o 3 et fig. 11, n^o 8 modifiée, pl. VI, n^o 2 et fig. 11, n^o 10.

(a ?). L'arme aurait accompagné un squelette humain entouré d'objets en bronze et de poteries (Fau et Gascó, 2000) (P. Taurisson, co-inventeur, précise qu'en 1962 "la calotte crânienne du porteur de l'arme dépassait [encore] de la calcite. Trois rivets du manche étaient apparents aux dépôts de cristallisation").

Cette épée de bronze appartient à la famille des épées à languette tripartite. Elle est du type de Letten (Gaucher et Mohen, 1972; Gomez, 1980). La pièce est actuellement très patinée, de teinte verte avec des nuances très marquées à la garde qui indiquent l'emplacement de garnitures disparues. Elle possède une partie tranchante de section biconvexe très légèrement pistilliforme. Sa longueur totale est de 620 mm avec une languette tripartite munie de deux cornes latérales et d'un large appendice central. La poignée, y compris garde et languette, mesure 125 mm. Ces épées, rares en Europe, auraient servi de modèle aux exemplaires un peu plus récents d'Erbenheim. On en connaît très peu d'exemples en France (estuaire du Léguer à Ploulec'h, Côtes-d'Armor; divers dragages de la Seine à Paris et Issy-Les-Moulineaux) (Gaucher et Mohen, 1972) mais certains affirment qu'ils auraient pu être fabriqués dans la vallée de la Saône (Bonnamour, 1984).

Nos travaux ont livré dans l'horizon labouré de la doline une épingle en bronze qui appartient sensiblement à la même période (fig. 6, n° 6). Elle est légèrement courbe et à tête pleine et cylindro-conique. Elle est ornée d'une double ligne d'incisions très fines et effacées en partie. La tige est décorée de quatre ensembles d'incisions spiralées ou annelées et de deux guirlandes doubles. Ces épingles répandues en France intéressent surtout le Bassin parisien, la Bourgogne et le Jura (Audouze et Gaucher, 1981); les pièces les plus occidentales ont été trouvées à Saint-Martin-du-Larzac (Millau, Aveyron) et en Ariège. L'exemplaire de Roucadour est très proche de celui de la vallée du Riverot (Ariège) (Guilaine, 1972). La datation de ces épingles s'échelonne du Bronze final I au Bronze final III, de l'Italie à l'Allemagne. En France les associations les plus sûres suggèrent le Bronze final II peut-être tardif.

Le passage du Bronze final II au Bronze récent

Lors de l'installation en 1995 d'une grille de fermeture, les traces d'une occupation au sommet du talus éboulis de la grotte ont été observées (Mourre *et al.*, 1995). Plusieurs témoins de combustion (graines carbonisées) accompagnaient un assemblage de tessons attribués au Bronze final II (décors de cannelures) et au Bronze moyen (cordons lisses, préhensions en languette et impressions ongulées couvrantes) ainsi que du mobilier lithique.

Ces horizons pourraient correspondre à notre unité C2-6 à C2-10 dégagée sous le porche. Nous n'avons pas de continuité entre ces deux ensembles, du fait de l'excavation ancienne de cette zone d'accès à la cavité (un sondage y est en outre visible sur un croquis d'A. Niederlender daté de 1933) (Fau et Gascó, 2000).

Mais les pendages des horizons supérieurs repérés sur une portion de coupe (fig. 3) permettent de l'envisager. Cette seconde partie de l'ensemble sédimentaire C2 peut être repérée grâce à la présence d'un foyer à plat qui signale une couche d'habitat au mobilier archéologique dense. Cet ensemble a pu être étudié sur une longueur de près de 4 mètres et une banquette préservée sur environ 0,3 à 0,5 m de large. Le foyer F2 se présente comme un dépôt de cendres blanches et de charbons de bois à sa base. L'état ultime du foyer accompagne des dépôts charbonneux de vidange mêlant des débris osseux brûlés rejetés. Les cendres forment ici un amas qui a souffert du ruissellement lors de son abandon. Des placages argileux et rubéfiés proviennent probablement d'un sédiment local jeté sur le foyer pour l'éteindre.

Parmi les restes céramiques se trouvent des fragments de grands récipients de teinte gris-beige ou brun-rouge à dégraissant calcaire abondant. D'autres fragments de vase à usage culinaire ou de stockage ont des cols droits. On note un vase à profil biconique. Ces formes lisses ont souvent des traces de modelage ou de lissage approximatif.

Plusieurs fragments de vases à pustules proches du style médocain sont associés à des vases à décor de cannelures du début du Bronze II. Ces dernières sont orthonormées (fig. 7, n° 7), obliques et plus malhabiles, formant un décor torsadé sur la carène (fig. 7, n° 8) d'une écuelle. Des assiettes à incisions internes ou à large méplat qui datent de cette phase existent en petit nombre.

Si les formes des vases de service ou individuels sont mal connues, des décors assez variés font appel aux impressions obliques (fig. 7, n° 11) ou ponctuelles et anguleuses. Un tesson de petite taille porte également un cordon torsadé.

Dans notre fouille de la doline, il n'existe pas d'horizon conservé de cette période.

L'Âge du Bronze récent

Cette période, le Bronze final I-IIa, est bien représentée à Roucadour.

Dans la cavité, il n'est pas exclu qu'un petit dépôt d'objets de bronze (Bronze final I) ait été démantelé. Deux pièces (fig. 8, n° 1 et 2), découvertes fortuitement après les fouilles des années 1960, pourraient en provenir (Fau et Gascó, 2000). Le fragment de lame d'épée courte et robuste est attribuable au type de Rosnoën (dépôt de Penavern, Rosnoën, Finistère) (Gaucher et Mohen, 1972). La largeur de l'exemplaire de Roucadour en ferait une pièce courte. La lame pèse actuellement 71,94 g. La pointe de lance à longue douille, que l'on pourrait associer comme c'est souvent le cas à l'épée, est pliée à plus des deux tiers de l'extrémité proximale, la pointe brisée. La forme de cette arme "occidentale" est également du type de Rosnoën, un modèle largement adopté par le groupe breton, au Bronze final I ou à la transition Bronze moyen-Bronze final. On sait que le groupe nord-occidental (Briard, 1958; Briard et Mohen, 1983) a produit ou suscité une production métallique du même ordre vers la France

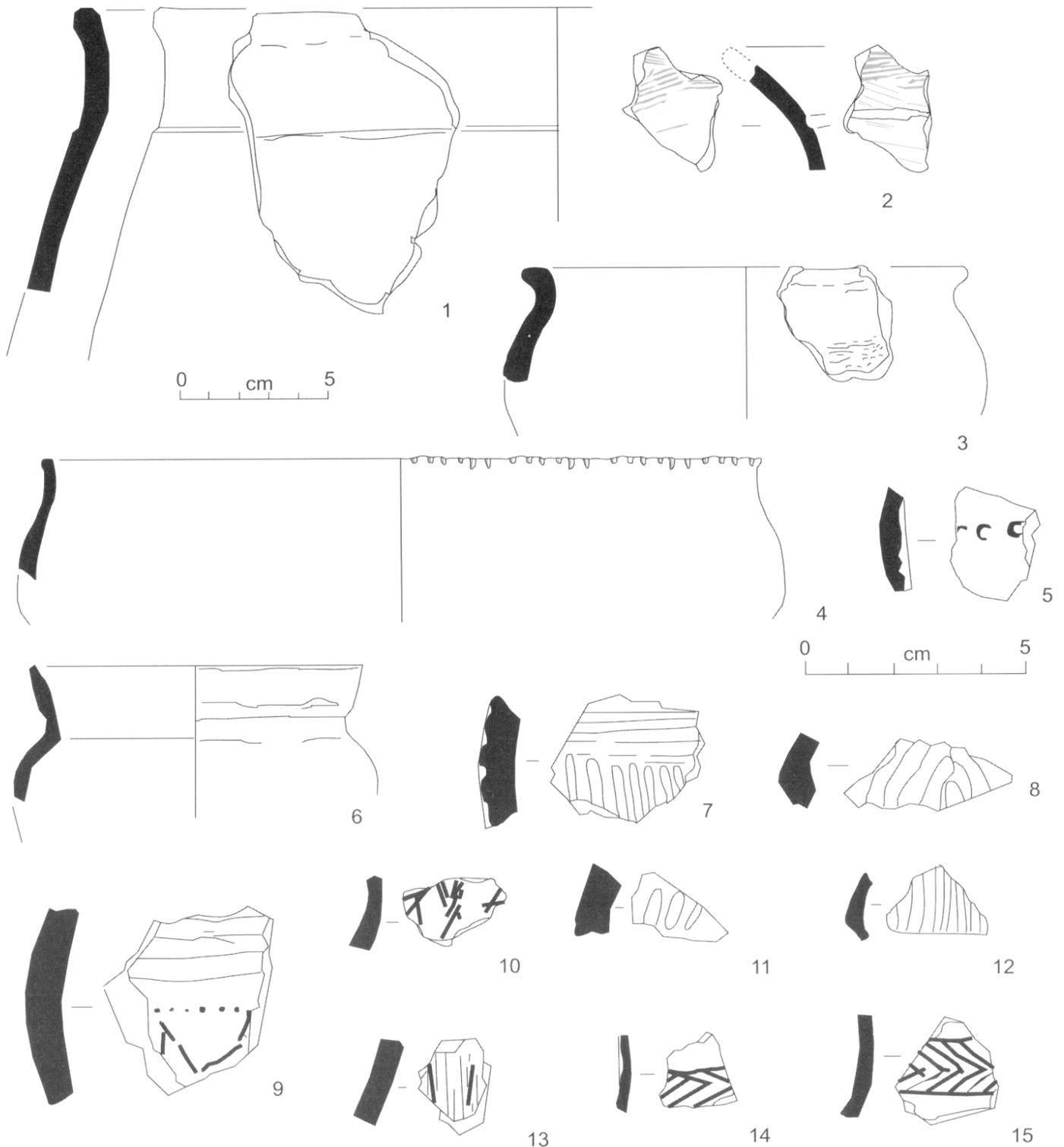


Fig. 7 – Mobilier de l'Âge du Bronze récent provenant du porche de la grotte. N^{os} 1 et 3 : RO M10 C2-6; n^o 2 : RO O12 D10; n^o 4 : RO M15-16 C2a base; n^o 5 : RO Q16 C3-3; n^{os} 6 et 12 : RO M10 C3-2; n^o 7 : RO M10 C2-10; n^o 8 : RO M9 C2-8; n^o 9 : RO M16 C3; n^o 10 : RO M15-16 C3 R; n^o 11 : RO M9 C2-13; n^o 13 : RO M16 C3; et deux pièces déplacées n^o 14 : RO M15 C2b; n^o 15 : RO N16 C3-5.

du Sud, atlantique et méditerranéenne. La pointe mesure actuellement 19,4 cm pour une longueur originelle estimée à 21,5 cm. La douille, longue de 8,4 à 8,6 cm, est perforée par un trou de rivet de 0,55 cm de diamètre à 5,6-5,8 cm de l'extrémité. Le limbe atteint 4,75 cm

de largeur maximale à 12 cm de la base de la douille. La pièce est très bien conservée, avec une patine d'un vert profond très uni. Son poids est de 193,9 g. Les données des travaux d'A. Niederlender sont connues. La couche A2 (*op. cit.*, 1966, fig. 11, n^{os} 1 à 13)

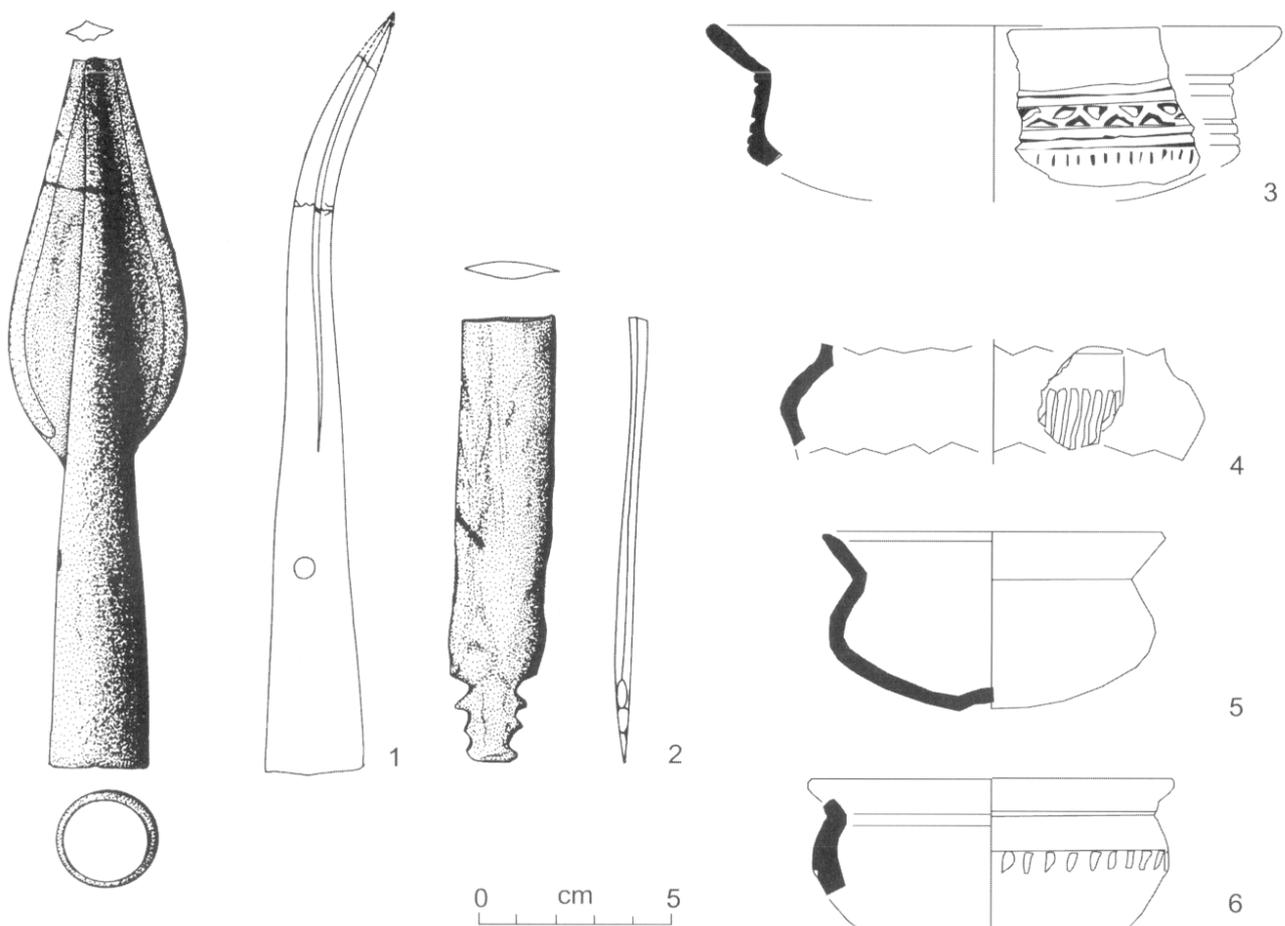


Fig. 8 – Mobilier de l'Âge du Bronze récent. N^{os} 1 et 2 : grotte, collection particulière; n^o 3 : porche, RO P8 D13 et fouille ancienne (Gomez, 1995, p. 175, fig. 74); n^{os} 4 et 6 : porche, RO tranchée (déblais 2002); n^o 5 : *op. cit.*, 1966, fig. 10, n^o 2.

a livré un lot de vases de type *rilled Ware* (Roussot-Larroque, 1988) avec des mamelons ovales cerclés et des cannelures horizontales, verticales ou obliques. Cet ensemble est présent en stratigraphie sous le porche. Il correspond aux unités stratigraphiques C2b, C3-1 à C3-3 et compte un foyer (F3) placé à l'extérieur de la conque formée par le porche de la cavité. Ces cendres sont partiellement limitées par de grosses pierres. Elles recouvrent un ensemble anatomique osseux en connexion appartenant à une extrémité caudale de grand ruminant.

Nous rattachons à cet ensemble quelques pièces intrusives (qui proviennent des ensembles C4) dans la zone de pente marquée des sédiments (fig. 3), là où le ravinement a fortement joué. Ce secteur a été également perturbé par des terriers récents (fig. 2).

La céramique de type *rilled ware* est la plus simple à décrypter avec des formes à cannelures verticales, horizontales ou obliques et des zones cerclées (fig. 9, n^o 10). Existente également des jattes (fig. 8, n^o 4; fig. 7, n^o 9; fig. 9, n^{os} 8 et 11), des gobelets (fig. 8, n^o 6; fig. 9, n^o 6) ou des vases à lèvres facettées (fig. 9, n^{os} 2 à 4) mais à profil souvent anguleux (fig. 9, n^{os} 1 et 9). Ces vestiges paraissent de moins bonne facture que ceux découverts à la grotte voisine des Escabasses, couche

III, où l'on retrouve des assemblages de style céramique très proches (Lorblanchet et Génot, 1972; Gernigon, 1994).

La céramique à décor excisé estampé est présente à Roucadour dans ce même ensemble (fig. 8, n^o 3). Une coupe (ou tasse) est à décor estampé et incisé (lignes). Un second fragment de ce vase publié par J. Arnal (*op. cit.*, 1966, p. 94 et photographie pl. XII, n^o 2) et restitué par J. Gomez (Gomez, 1995, p. 175) a été retrouvé en place. La variante de profil des deux tessons signale l'irrégularité du modelage du vase et tempère le caractère biconique du récipient et de là peut-être sa datation au Bronze final Ib/IIa. Son diamètre maximal est de 15 cm. Très rare en Quercy, cet unique témoin, à la position stratigraphique jusqu'alors incertaine, aurait pu être rattaché avec juste prudence au premier Âge du Fer (Giraud, 1989). La question est résolue et valide l'appréciation de notre collègue J. Gomez qui supposait la contemporanéité de ce gobelet avec la céramique cannelée (Gomez, 1995, p. 173).

On peut rapprocher ce vase de la forme 15 d'écuelle (très rare) décrite par J. Gomez (Gomez, 1995, p. 61) qui provient du Bois du Roc à Vilhonneur (Charente). Le décor de triangles estampés encadrés de doubles incisions linéaires et accompagné d'incisions courtes

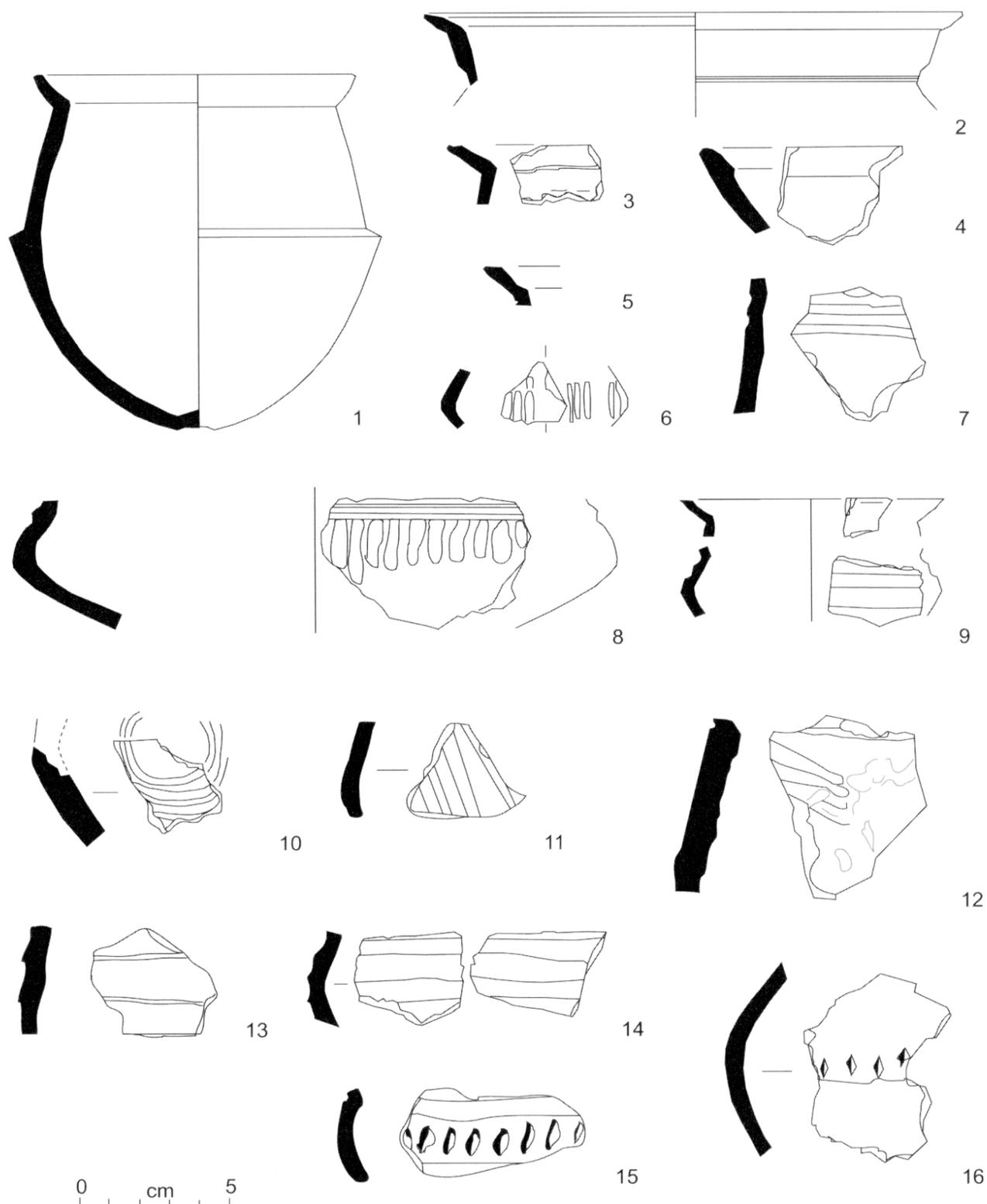


Fig. 9 – Mobilier de l'Âge du Bronze récent. N° 1 : mobilier inédit, photo, *op. cit.*, 1966, fig. 10, n° 3; provenant du porche de la grotte : n° 2, 3, 4 et 6 : porche RO M8 C4-3; n° 5 : RO M8 C 4-4; n° 7 : RO M8-10 C4; n° 8 : RO M8 C3 R; n° 9 : RO M8 C3-3; n° 10 : P8 D1; n° 11 : RO N11 D1; n° 12 : RO M8-10 C4; n° 13 : RO P8 D13; n° 14 : RO M9 R; n° 15 : RO P8 D13-15; n° 16 : RO M8 C4.

verticales en ligne évoque aussi un exemplaire de tasse supposée (pas d'anse) de la Roque-Saint-Christophe à Peyzac-le-Moustier en Dordogne (Chevillot, 1981). C'est un motif assez pauvre en regard des autres

céramiques du groupe des Duffaits, comme c'est le cas aussi pour un vase à col de la grotte de l'Ado ou Pech Curet II (Salviac) qui présente un décor excisé associé à une bande pointillée (Giraud, 1989, fig. 5, n° 4).

La découverte de la céramique cannelée d'une phase préliminaire du Bronze final associée à une production excisée estampée n'a rien de surprenant depuis les découvertes de Marolles-sur-Seine (les Gours-aux-Lions, tombe 6) et celles plus proches de la grotte des Fraux à Saint-Martin-de-Fressengeas (Dordogne) ou de la grotte de Rancogne (Charente) (Gruet *et al.*, 1997). Elle était déjà signalée à Roucadour mais dans des conditions de découvertes guère assurées (même si la plupart des associations signalées en 1966 est ici retrouvée). Dans le Lot, cela était le cas également à la grotte du Noyer où un vase présentait de profondes cannelures s'approchant d'un décor excisé (Giraud, 1989, p. 435).

Malgré la faiblesse du nombre de pièces et leur grande fragmentation, on peut comparer cette céramique aux productions contemporaines du Sud-Ouest de l'Allemagne, du Nord de la Suisse et d'un grand Est de la France. Les associations découvertes à Roucadour confirment en Quercy une datation d'apparition régionale de la céramique cannelée dès le Bronze récent ou extrême fin du Bronze moyen (Gruet *et al.*, 1997, p. 55).

Les vases à décor plastique font partie d'un style céramique très bien représenté, voire dominant dans cet ensemble. Les décors sont variés avec des décors pincés ou des impressions digitées sur cordon dans la tradition du Bronze moyen. Notons plusieurs petites pelles en tesson taillé (RO M11 C3-2) comme celles de la grotte de l'Ado à Salviac (Giraud, 1989, p. 436 et fig. 5) provenant d'horizons du Bronze moyen. Il en existait au moins un autre exemplaire non daté à Roucadour (Gascó, 1998a). Une large anse en ruban partant du bord d'un grand vase appartient à une famille représentée par plusieurs individus de vases volumineux probablement subcylindriques et sans grand caractère.

D'autres décors sont aussi dans la tradition du Bronze moyen qui n'est chronologiquement sans doute pas très éloigné. Ce sont des pastilles obtenues par repoussé et des digitations simples ou profondes et accolées, parfois traînées et formant des bourrelets périphériques. Ce sont là des caractères propres au Bronze moyen qui perdurent. Plus rarement certains vases sont décorés avec un bâtonnet (fig. 8, n° 6 ; fig. 7, n° 11 ; fig. 9, n° 16). Il existe des décors de lignes de ponctuations sur des récipients pansus facettés (fig. 9, n° 15 ; fig. 7, n° 5). Cette céramique est de bonne qualité, bien cuite et généralement bien lissée. Des fragments appartenant à un ou des grands vases de conservation portent une sorte d'encroûtement différent des décors de pastilles ou de pustules déjà décrits. Ce sont des parties de la surface du vase qui sont en creux, avec des empreintes de doigts circulaires, des zones plus étirées de traînées mais toujours lissées malgré un aspect grumeleux fin. Elles mettent en évidence des passages lissés qui paraissent former un réseau. Les zones en creux ne résultent pas d'une érosion superficielle du vase mais correspondent à une surface brute non lissée dont l'aspect est peut-être dû à un excès d'eau lors du modelage. Le lissage concerne alors les seuls empâtements qui ne correspondent pas nécessairement à des raccords de

colombins. À la Roque-Saint-Christophe (Dordogne), le grand abri a livré une céramique comparable et contemporaine qui est dite "rugosée, parfois cabossée au doigt" (Roussot-Larroque, 1988). La technique existe à la Palut (Saint-Léger-de-Pons, Charente-Maritime) (Bouchet *et al.*, 1990) ou à la grotte supérieure des Duffaits (La Rochette, Charente) (Gomez, 1995). On évoquera également certains aspects "crépissés" des vases du Bronze ancien récent de Catalogne, mais ici le processus de réalisation semble inverse. Sur les grands récipients les cannelures existent, des incisions linéaires aussi qui soulignent les formes ou résultent sans doute encore d'accidents de lissage. Plusieurs tessons portent des traces de lissage avec un bouchon de paille, certaines empreintes plus vives que d'autres (fig. 7, n° 2).

Quelques décors gravés se rattachent au style céramique du groupe du Noyer (fig. 7, nos 9, 10, 14 et 15) et proviennent de la base de cet ensemble (C2b, C3) (Séronie-Vivien, 1971 ; Roussot-Larroque, 1989). Les décors incisés sont géométriques avec des chevrons (fig. 7, n° 10) parfois en bande (fig. 7, nos 14 et 15) et proviennent probablement de cruches en céramique fine. Un fragment de vase globuleux porte des cannelures larges, un décor de triangles irréguliers (ou de chevrons) surmontés d'une ligne de fines ponctuations (fig. 7, n° 9). Ces rares documents confirment que ce style céramique a duré jusqu'au début du Bronze final (Giraud, 1989 ; Thauvin-Boulestin, 1996).

L'outillage lithique est toujours présent mais très discret, avec des lames brutes, retouchées ou aménagées en grattoir. Un fragment de couteau foliacé en silex rouge brillant de type Bergerac est la seule pièce remarquable. Les éclats de débitage opportuniste et les débris sont assez nombreux. Un perçoir maladroit contraste avec des armatures de flèche tranchante de petite dimension à retouches couvrantes. Malgré des éléments tangibles indiquant une perdurance du débitage des silex locaux, on constate un faible investissement technofonctionnel et la perdurance de pratiques largement exploitées au cours du Bronze ancien dans la doline. Les outils basiques sont souvent utilisés sur un seul bord pour des usages probablement peu intenses. Peu d'entre eux ont été ravivés ou recyclés. Les outillages à base de courtes lames, de perçoirs et de grattoirs, semblent encore consacrés essentiellement à la maintenance d'instruments de chasse ou d'objets destinés à un usage immédiat pour la boucherie et le travail des peaux (travaux F. Briois).

L'occupation du porche de la cavité durant cette période apparaît comme assez durable et répétée. Elle ne se traduit pas par une transformation importante des lieux abrités et des aménagements notables. Mais en avant de cette zone, en plein air, un foyer limité de blocs et une zone d'activités domestiques (meules, débitage localisé de silex) ont été découverts et témoignent d'une installation probablement plus en rapport avec la densité des découvertes anciennes. Au contact de la zone abritée, elle est partiellement désorganisée par un apport de cailloutis pour une partie de la zone étudiée, à l'emplacement du sommet de la ravine s'enfonçant vers la cavité.

L'Âge du Bronze moyen

Sur les causses du Quercy, l'Âge du Bronze moyen est considéré comme une période d'expansion démographique et agricole (Clottes et Lorblanchet, 1969; Séronie-Vivien, 1971). Il est fréquemment présent dans les cavités qui ont pu alors jouer un rôle de lieu de stockage, comme la grotte du Noyer ou de véritables "bases arrières" dans une ambiance de conquête de nouveaux espaces (Giraud, 1989). Ce dynamisme a

participé à la consolidation de la culture du Noyer, dite autrefois du causse de Gramat. Roucadour, bien qu'au cœur du territoire de la culture du Noyer (Giraud, 1989, carte p. 430), n'apparaît pas cependant dans ce contexte comme un des sites majeurs pour cette période, même si ceux-ci restent relativement peu nombreux et, somme toute, souvent assez comparables (fig. 10).

Dans la galerie principale de la cavité quelques pièces en surface pourraient conduire à penser l'inverse. Ce sont trois vases polypodes et plusieurs fragments de

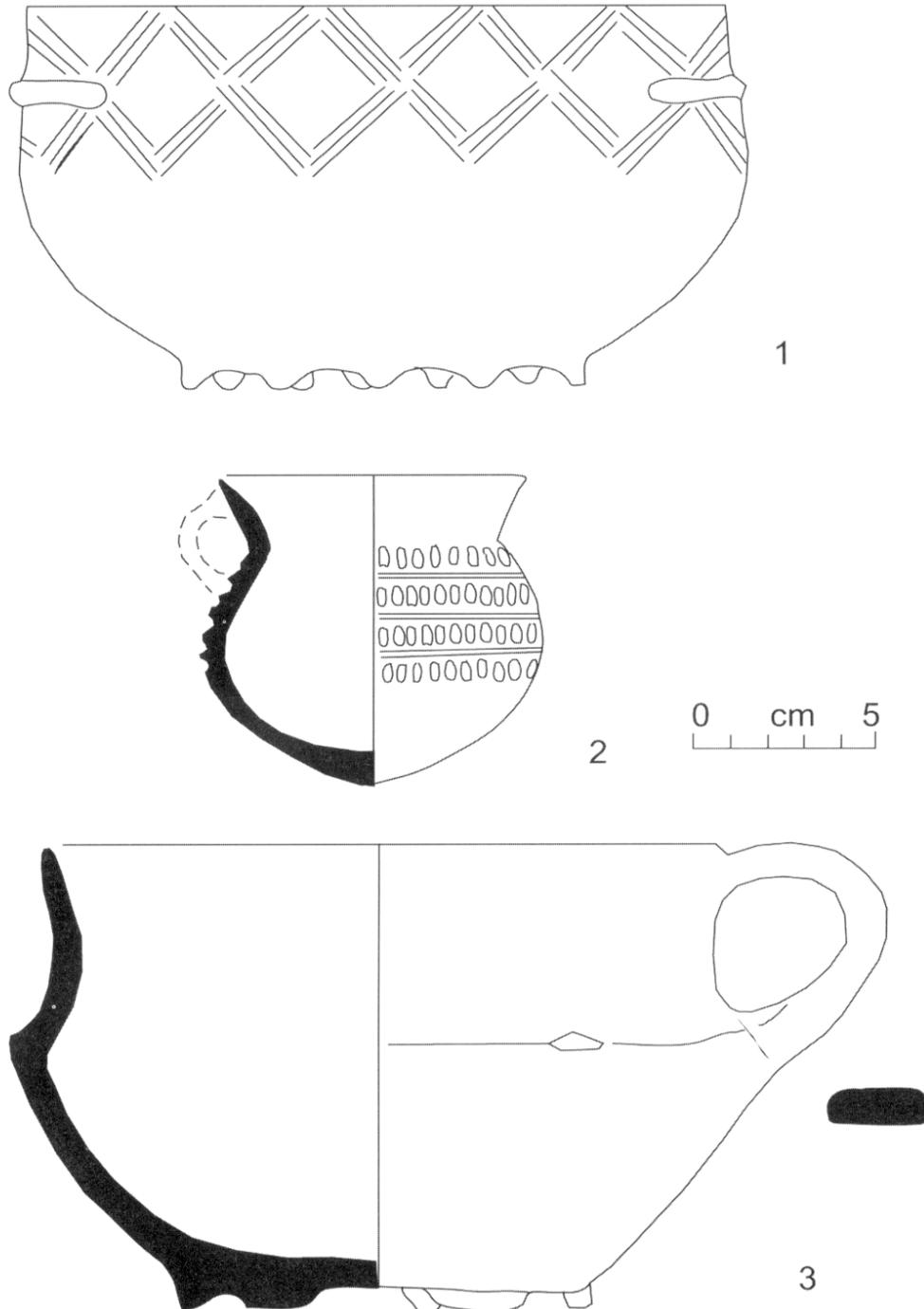


Fig. 10 – Mobilier de l'Âge du Bronze moyen. N° 1 : centre de la grotte, *op. cit.*, 1969, fig. 9, n° 12; n° 2 : centre de la grotte, *op. cit.*, 1969, fig. 9, n° 11 (dessin J. Gomez, 1995); n° 3 : couche A2, *op. cit.*, 1966, pl. XIII, n° 2.

vases du groupe du Noyer (*op. cit.*, 1969, p. 23). D'autres ramassages ultérieurs confirment ces découvertes (Gascó, 1998a) (fig. 11, n° 3), en particulier une pelle en tesson taillé proche de celles découvertes à la grotte de l'Ado à Salviac (Giraud, 1989) et qui porte aussi des traces dues au contact avec des braises (fig. 11, n° 6). Un bouchon céramique est assez proche d'un exemplaire du Fort-des-Anglais (Mouthiers-sur-Boëme, Charente), couche 6 (Gomez, 1995). À l'extérieur, les fouilles anciennes (*op. cit.*, 1966) ont également livré environ une dizaine de fragments de vases polypodes. La céramique compte encore quelques vases décorés en lignes incisées et chevrons, etc.,

ainsi que des récipients décorés de cordons souvent impressionnés (fig. 11, n° 2, 4, 5 et 8). Les fonds plats, les anses en ruban également dénombrés sont d'autres caractères retenus pour fixer la culture du Noyer (Séronie Vivien, 1971; Clottes et Costantini, 1976; Giraud, 1989; Thauvin-Boulestin, 1996).

Tous ces vases étaient associés selon la publication (*op. cit.*, 1966, p. 89), dans la couche A2, à des marmites et des jarres globuleuses décorées de pastilles. Mais ces dernières sont obtenues au doigt, souvent par pincement aidé de l'ongle, ou à coups de spatules pour réaliser des pastilles en bourrelets. Notons que toutes ces pièces étaient datées indifféremment du Bronze

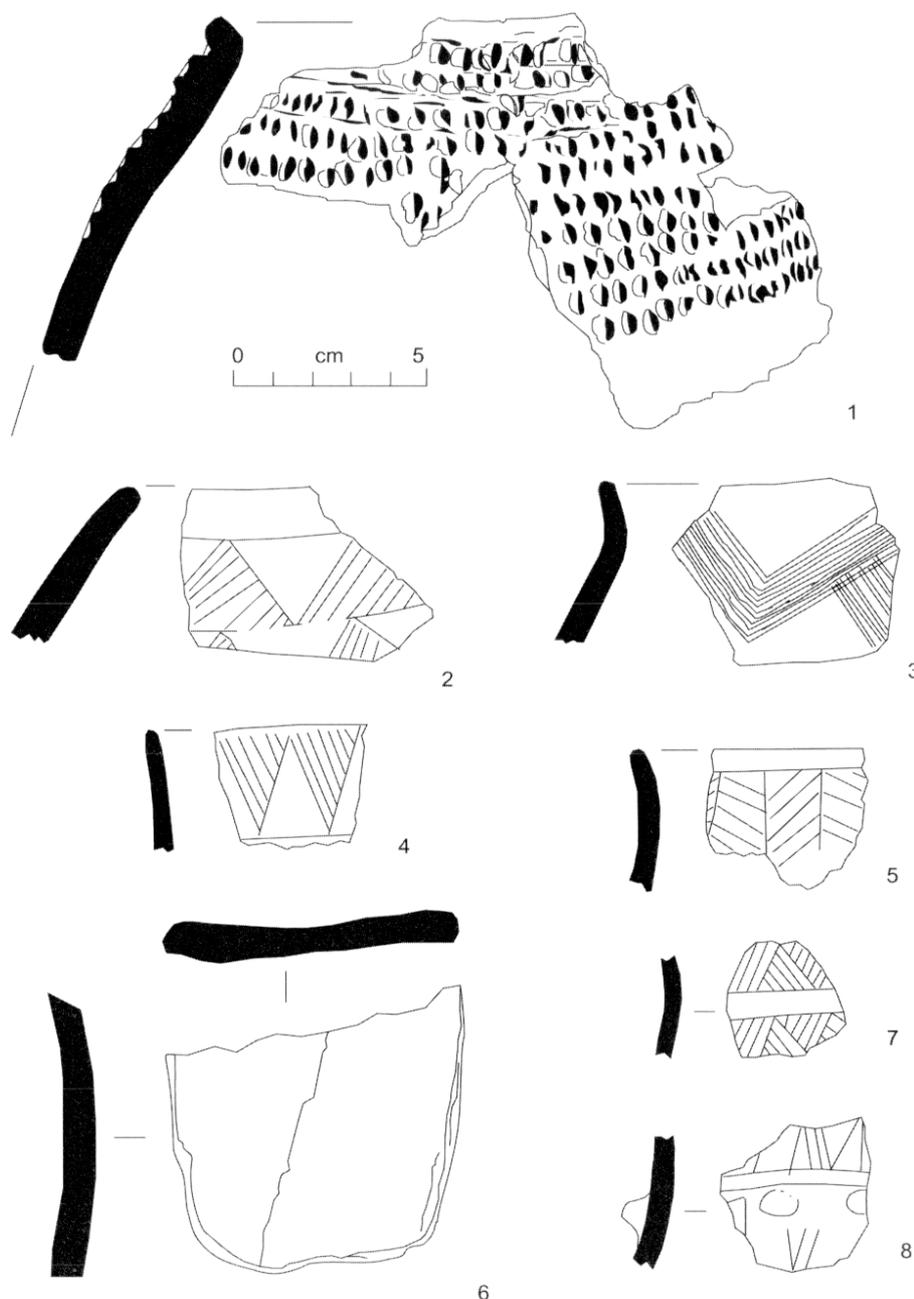


Fig. 11 – Mobilier de l'Âge du Bronze moyen. Couche A2 : n° 1 : d'après photo, *op. cit.*, 1966, pl. XI, n° 5 et fig. 33, n° 1; n° 2 : *op. cit.*, 1966, fig. 29, n° 12; n° 4 : *op. cit.*, 1966, fig. 29, n° 4; n° 5 : *op. cit.*, 1966, fig. 29, n° 9; n° 7 : *op. cit.*, 1966, n° 11; n° 8 : *op. cit.*, 1966, fig. 29, n° 5; n° 3 et 6 : grotte, collection L. Génot, salle centrale.

ancien ou moyen par J. Arnal (*op. cit.*, p. 88). Dans la couche A1 (*op. cit.*, p. 76-78) ces mêmes décors de pastilles pincées atteignent 72,3 % des tessons selon les données brutes de J. Arnal. Ces motifs diffèrent des vases à pustules “décorés à la barbotine”, (“qui donnent l'impression de maladie répugnante”!). Seuls ces derniers, qui ne représenteraient que 8,56 % des tessons en A1 et dont la datation en partie chalcolithique “horge-noïde” selon J. Arnal reste à démontrer, sont bien pour l'instant absents de l'ensemble A2 avec les incidences développées connues (Gomez, 1980, p. 66).

Cette situation originale pourrait tenir à la durée de cet Âge du Bronze moyen qui aurait été imprégné de traditions ou à l'existence de faciès (phénomène bien mis en évidence pour d'autres critères par E. Thauvin-Boulestin, 1996), ou encore au statut particulier du site (sans oublier sa variation interne selon l'emplacement des secteurs étudiés).

L'incertitude des assemblages de la couche A2 pourrait être levée par la stratigraphie nouvellement découverte? Dans la zone de la doline, l'Âge du Bronze moyen n'est pas représenté. Les conditions stratigraphiques interdisent de le distinguer éventuellement du

Bronze ancien finissant (C1) : il s'agit alors d'un horizon d'épandage(s) non structuré(s) et au mobilier limité pris dans un fort cailloutis.

Sous le porche de la cavité, la situation semble plus favorable. Mais les horizons fouillés ne livrent pas exactement le même type de mobilier que les données anciennes. En particulier les traits de type groupe du Noyer sont très discrets. L'installation d'un habitat de l'Âge du Bronze moyen (C3-6 à C3-4) est pourtant matérialisée par un abondant mobilier archéologique (C3-4) noyé dans un très riche cailloutis de petit module. Le très fort pendage de cet ensemble en direction de la cavité, sur une partie de la surface fouillée, amorce le chenal d'écoulement de la doline (à un instant donné) qui a pu être ici mis en évidence. Ce fait pourrait signifier une forte activité pluviométrique (conjoncturelle?) comme une nette ouverture du paysage pouvant suggérer une activité pastorale soutenue conformément au mode de vie des populations caussenardes d'alors. Roucadour est alors fréquenté par un petit groupe d'agriculteurs-éleveurs. La base de l'ensemble C3 livre ainsi un ensemble de mouture (meules et molettes) à proximité de la paroi de la doline, dans une zone non

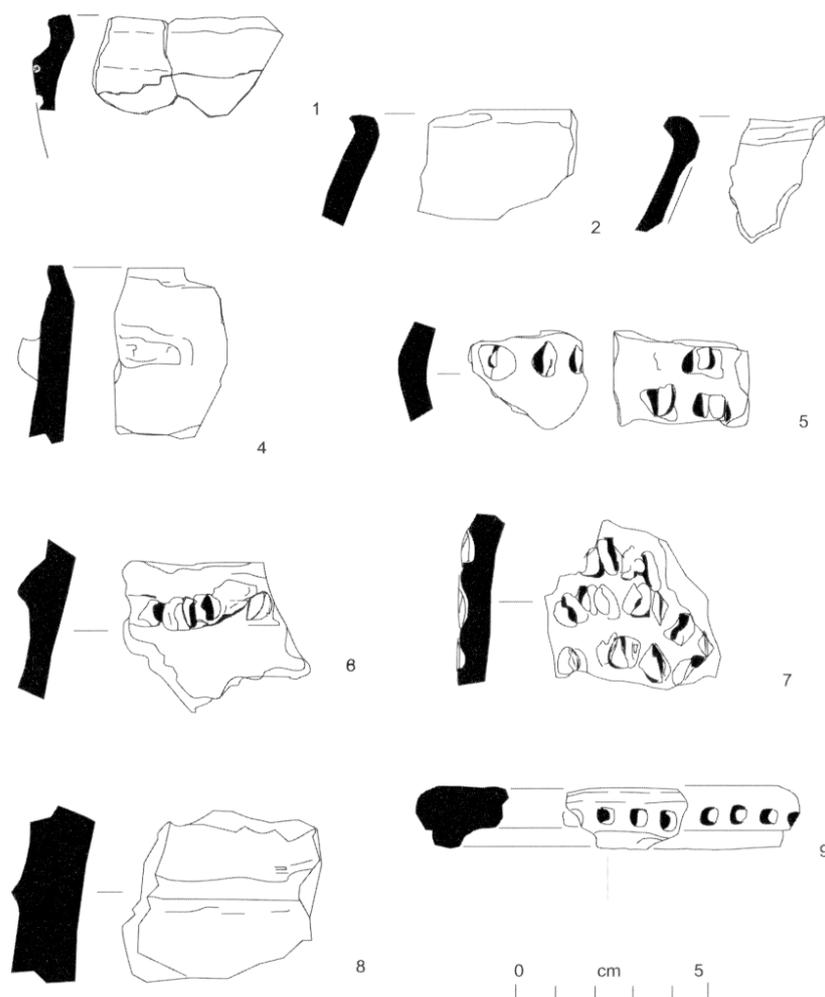


Fig. 12 – Mobilier de l'Âge du Bronze moyen, secteur du porche. N° 1 : RO O16 C3-4; n° 2 : RO N16 C3-4; n° 3 : RO O 16 C3-4; n° 4 : RO P16 C3-4; n° 5 : RO O 16 C3-4; n° 6 : RO O16 C3-4; n° 7 : RO M15 C3-5; n° 8 : RO O15 C3-6; n° 9 : RO Q16 C3-6.

protégée par le porche de la cavité et à proximité d'un fort bloc d'effondrement ancien de sa voûte. Cet emplacement sera par la suite utilisé pour allumer le feu F3 plus récent. À l'opposé de cette zone, les tessons essentiellement de vases de conservation et les produits de débitage lithique sont abondants. L'aire étudiée témoigne d'une zone de rejet d'une petite occupation du porche ou plus sûrement de la doline.

Le mobilier archéologique dense qui accompagne le cailloutis est très fragmenté. Il ne livre qu'un nombre réduit de documents exploitables. Ce sont des récipients de moyenne contenance de forme globuleuse et lèvre déversée (fig. 12, n° 4) souvent ourlée (fig. 12, nos 2 et 3). Des formes ouvertes à méplat épaissi ou à bord redressé accompagnent des écuelles épaisses à carène haute (fig. 12, n° 1). Les cordons digités (fig. 12, n° 6) ou lisses (fig. 12, n° 8) sont associés à des vases à pastilles obtenues par digitation et pincement (fig. 12, nos 5 et 7; fig. 13, n° 1). Les préhensions sont en languettes dont un cas à tendance rostriforme (fig. 12, n° 4). Un fragment de bouchon (?) est décoré sur son pourtour par des impressions régulières réalisées par l'extrémité d'un bâtonnet (fig. 12, n° 9). Un décor (fig. 11, n° 4) est incisé et appartient au registre commun des bandes à chevrons du groupe du Noyer. De manière anecdotique mais assez significative, une dalle de calcaire sublithographique, épannelée, a été découverte dans le comblement de la tranchée des fouilles anciennes. Grossièrement rectangulaire, elle évoque l'ébauche d'un couvercle abandonné en cours de réalisation. Elle serait tout à fait comparable aux disques calcaires découverts à la grotte des Cloups, de la Bergerie ou du Noyer (Giraud, 1989) dans des ensembles datant de l'Âge du Bronze moyen. Ils sont généralement interprétés comme des couvercles de vases, parfois comme des semelles de poteaux; mais cet exemplaire pourrait aussi être une stèle dont seule une extrémité aurait été taillée et arrondie.

Il n'est guère possible de caractériser plus avant le mobilier découvert. La céramique à décor de pastillage pincé est présente, mais peut-être de manière résiduelle (variabilité faible des modes de réalisation, contrairement à celle du Bronze ancien) (Gascó, 1998b et 2000b). Dans les horizons étudiés, les productions dans le style incisé du Noyer sont très rares (mais il est vrai au même titre que la céramique fine) alors qu'elles sont bien représentées en d'autres lieux du site.

L'Âge du Bronze ancien

Partie prenante de la couche A2 de Jean Arnal, cette phase chronologique n'aurait laissé que des traces limitées à Roucadour indiquant "une occupation peu dense" (*op. cit.*, 1966, p. 86). Toutefois, il faut convenir que la définition du Bronze ancien était alors en cours d'élaboration.

Sous le porche de la cavité, nos travaux n'indiquent pas pour l'instant la présence d'un horizon de cette période, et sa présence est peu envisageable. Dans la fouille de la doline, cette période est à l'inverse nettement représentée (Gascó, 2000b). Au sommet le niveau

le plus récent, C1, marque peut-être une transition avec le Bronze moyen régional. Mais C1 appartient à une sphère encore séparée du Bronze moyen et particulièrement du groupe du Noyer. L'horizon C1a est un cailloutis peu dense et discontinu correspondant à une zone d'habitat non clairement structuré. L'ensemble sous jacent C1b appartient également au Bronze ancien. C'est une partie d'un espace d'habitat structuré. La zone fouillée comprend plusieurs groupements de meules fichées dans le sol et de blocs verticaux dont certains sont volontairement organisés. Une petite structure en creux a été dégagée. Le mobilier y est abondant et constitue une référence régionale qui faisait défaut.

Comme nous l'avons montré (Gascó 1998b et journée de la Société préhistorique française de Saintes en 2000), la série céramique est composée de deux groupes de vases. Les uns sont des formes de tradition néolithique : des coupes et bols lisses (fig. 14, nos 4 et 5), des écuelles à carènes hautes et profil sinueux, des vases cylindro-sphériques à languette (fig. 14, nos 2 et 6), des vases à bandeau épaissi, une jarre décorée de ponctuations sur deux lignes placées sous une lèvre faiblement évasée, etc. Les cordons lisses horizontaux parfois festonnés, imprimés ou incisés (fig. 14, n° 8) et une anse nasiforme isolée sont d'autres éléments qui peuvent évoquer une tradition néolithique final-chalcolithique régionale. De telles formes banales abondent dans les matériaux provenant des fouilles d'A. Niederlender.

Les autres vases appartiennent à des modes stylistiques propres à l'Âge du Bronze ancien. La céramique décorée comprend des jarres à décor de pastilles pincées (fig. 13, n° 1) ou à longues traînées du doigt, de pastilles obtenues par pincement avec appui sur un doigt laissant une trace d'ongle, des pastillages simples ou en lignes alternant le sens du pincement et à décors d'empreintes en résille (fig. 14, n° 3). Ce sont aussi des jarres en tonnelet trapu ou des jarres à petit col (fig. 13, n° 6), décorées de ligne d'impressions au doigt en ligne ou en semis. Cette céramique à pastillage est datée pour les plus anciennes du Bronze ancien et depuis longtemps par J. Gomez sur quelques sites charentais (fosses de Piédemont à Port-des-Barques, grotte des Perrats à Agris, avec confirmation récente de plusieurs ¹⁴C) (Gomez, 1980 et 1995); elle connaît une large adoption au Bronze moyen de la Charente à l'Èbre (Coffyn, 1985).

Ces récipients sont associés à des vases de types rhodaniens : modèles cylindro-sphériques à cordon lisse sous le bord et à prise en languette, grandes jarres à profil fermé avec anses horizontales, décors de cordon lisse partant de la prise et bord épais marqué d'une large cannelure et vases en tonnelet à bord déjeté, décoré de cordons horizontaux impressionnés (fig. 13, nos 5 et 7; fig. 14, n° 9). D'autres jarres ont des cordons de panse, incisés de traits obliques ou lisses et à section anguleuse. Quelques formes lisses sont rentrantes (fig. 14, n° 1). On note un vase à bord encoché avec un décor de pincements superficiels. On connaît également quelques bossettes à perforation, des lèvres encochées au doigt.

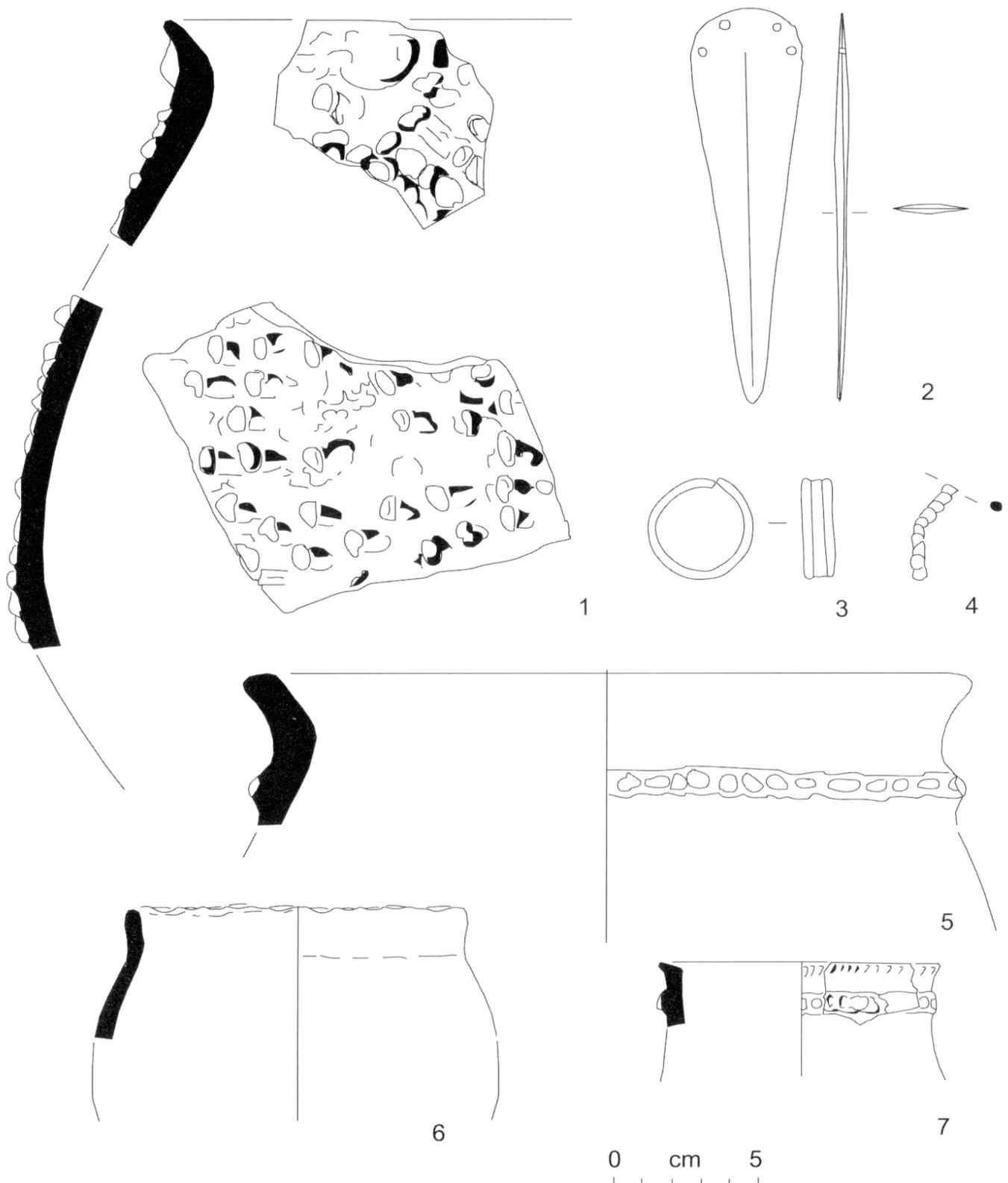


Fig. 13 – Mobilier de l'Âge du Bronze ancien, secteur de la doline. N° 1 : H10 C1a; n° 2 : poignard en bronze G14 C1b; n° 3 : bague en bronze H15 C1a; n° 4 : perle en tôle spiralée J17b C1a; n° 5 : J12 a C1a; n° 6 : I14d C1a; n° 7 : I11b C1.

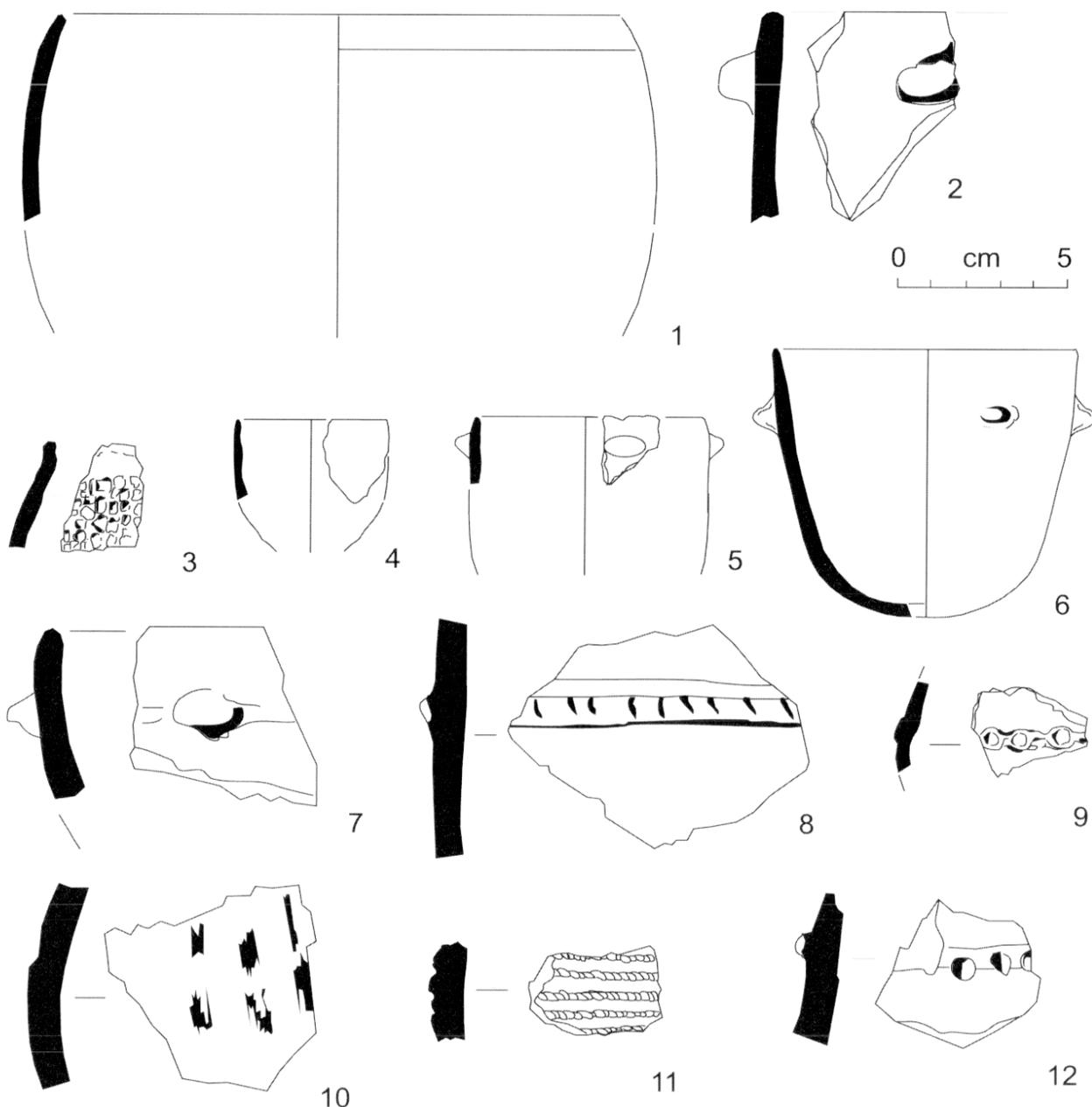


Fig. 14 – Mobilier de l'Âge du Bronze ancien, secteur de la doline. N° 1 : I10a C1a; n° 2 : I12a C1a; n° 3 : I14 C1b; n° 4 : H11c C1a; n° 5 : I14 C1b; n° 6 : J11 C1b; n° 7 : I13 C1a; n° 8 : H11c C1a; n° 9 : J12d C1; n° 10 : I12c C1a; n° 11 : F13 C1; n° 12 : H14b C1a.

Un tesson d'un vase ouvert (16 cm de rayon) porte un décor très érodé réalisé au peigne ou à la cordelette. On signalera également en C1 deux autres tessons isolés et de petite taille décorés à la cordelette (fig. 14, n° 11). Les formes des vases auxquels ils appartiennent nous sont inconnues. Le décor à la cordelette est assez répandu au début de l'Âge du Bronze en Aquitaine et Centre-Ouest. C'est le cas à la Roque-Saint-Christophe (Peyzac-le-Moustier, Dordogne) en association avec les pastillages pincés, comme à la Bergerie-des-Quatre-Chemins (Caniac-du-Causse, Lot). Notons aussi que la planche XII de la publication de 1966 figure deux tessons de la couche A2 ("vase orné de traits faits de coups de spatule") que nous interprétons avec J. Gomez

comme décorés à la cordelette (et qui auraient donc échappé au docteur Arnal).

Le métal est peu abondant mais compte quelques pièces rarement découvertes en habitat de plein air. L'horizon C1b a livré un poignard de bronze (fig. 13, n° 2). Cette lame triangulaire comporte quatre trous de rivets, deux à deux. Un renforcement longitudinal peu épais est, pour certains, le signe d'une certaine évolution des formes triangulaires du Bronze ancien. La pièce semblerait alors s'inscrire dans une tradition régionale de la fin de l'Âge du Bronze ancien ou de l'Âge du Bronze moyen débutant. Mais dans le groupe des Duffaits, des exemplaires (rares) de poignard à quatre rivets date- raient d'une phase ancienne, contemporaine du Bronze

B1-B2, (phase ancienne ou moyenne de la civilisation des tumulus nord-alpins); ils seraient antérieurs aux exemplaires à deux rivets et à encoches qui leurs sont très proches. Le nombre pair de rivet est parfois noté comme un élément important : il est considéré en France méditerranéenne comme l'indice d'une provenance rhodanienne (type de Collias). Cependant la forme de ce type de lame est assez répandue en Europe et l'on doit rester prudent sur toutes ces considérations. On rapprochera cet exemplaire de quelques pièces régionales : poignard de la poudrière de Toulouse (à 6 rivets et plus petit) ou poignard hallebarde du mas Grenier (Verdun-sur-Garonne, Tarn-et-Garonne) qui lui est à quatre rivets. Plus proches, les poignards du Fleix ou de Port-Sainte-Foix (Dordogne) trouvés en dragage, ont également quatre rivets (longueurs de plus de 22 à 23 cm). Ces armes sont placées au Bronze ancien (Gomez, 1995) ou considérées (Roussot-Larroque, 1989) comme appartenant plutôt à une phase ancienne (première phase des tumulus) du Bronze moyen aquitain, en basse vallée de la Dordogne et en Médoc et jusqu'en Gironde.

D'autres documents métalliques sont associés au poignard. Une bague en tôle plate (fig. 13, n° 3), une tige à section carrée et une perle en tôle de bronze roulée en spirale (fig. 13, n° 4) appartiennent à C1a. Cette dernière pièce de parure est à rapprocher de celles de la grotte du Quéroy (Chazelles, Charente), base du niveau B, ou de la grotte des Perrats (Agris, Charente), datées d'une phase ancienne du groupe des Duffaits. Un fragment de tôle (lame ?) et une pointe de flèche à pédoncule central et ailerons proviennent de C1. Cette pièce est proche de celle de la grotte du Monna à Millau ou de celle du dolmen de Saint-Chels (Lot), alors que l'exemplaire du dolmen proche d'Alvignac (Lot) est plus trapu et que son pédoncule est plus long (Thauvin-Boulestin, 1996).

Le Bronze ancien de Roucadour n'est pas un assemblage particulier, un faciès quercinois (Gascó, 2000a) : il s'agit pour l'instant d'un lot provenant d'un site. Il s'insère pleinement dans le cadre macrorégional du sud-ouest du Massif central, de l'Aquitaine et du Centre-Ouest. Il confirme le poids des cultures traditionnelles dans son expression, même si l'impact campaniforme local reste impossible à mesurer et si la définition du Chalcolithique proche ne permet pas plus de réelles appréciations. Le Bronze ancien de Roucadour allie tout autant des influences atlantiques que continentales. Il possède de nombreuses correspondances avec le faciès de la grotte des Perrats (Agris, Charente) et le "style de la Palut" (Roussot-Larroque, 1987; Bouchet *et al.*, 1990) dont il formerait une variante ancienne : le style de la Palut daterait à l'Ouest de la fin du Bronze ancien et du début du Bronze moyen (Roussot-Larroque, 1996) en se développant en Gironde, et touchant probablement aussi la Charente et le Poitou. Enfin, de profondes affinités avec le Bronze ancien du Sud de la France indiquent la convergence de nombreuses influences culturelles en Quercy, comme sur le causse de Limogne, plus au sud, au cours du Bronze ancien.

L'apparente force des apports de la culture du Rhône, confirmée pour les productions métalliques, semble

également se confirmer pour la céramique. La présence de céramique cordée suggère-t-elle également des relations avec le monde rhodano-rhénan ? On peut mettre en relation ces faits avec l'interprétation proposée par Ch. Strahm pour la genèse de l'Âge du Bronze ancien et la constitution de la culture du Rhône (Strahm, 1996) et qui a précisé l'importance de la céramique cordée et de l'industrie métallique à partir du domaine d'Une-tice.

L'occupation de Roucadour au cours du Bronze ancien indique que cette population était pleinement représentative des groupes régionaux et sensible sur le plan culturel aux mêmes apports continentaux ou atlantiques. Toutefois, l'orientation du statut du site semble alors très spécifique. Roucadour apparaît comme fréquenté essentiellement par des chasseurs paysans (Dardignac, 1997), même si une grande importance des produits de cueillette (glands et noisettes en abondance) dans l'économie végétale de Roucadour est plausible. Orge nue, amidonnier et blé nu étaient selon L. Bouby (inédit) potentiellement cultivés par les habitants. À ces céréales s'ajoutait vraisemblablement une variété de légumineuse domestique non encore identifiée.

L'élevage n'était pas essentiel dans l'alimentation du groupe de Roucadour. Il ne représente que 15,8 % des restes faunistiques au statut déterminable, ce qui est une valeur assez surprenante au Bronze ancien. En France, en Suisse, en Italie ou dans la péninsule Ibérique, la faune domestique dépasse généralement 80 % des restes déterminés (Chaix, 1996) alors qu'à Roucadour elle varie selon les horizons de 43 à 58 % seulement. La chasse est alors tournée essentiellement vers les grandes espèces herbivores (aurochs, cerf et chevreuil) ainsi que vers le sanglier. Des chevaux, apparemment petits et trapus, sont proches des chevaux fossiles et actuels, domestiques et sauvages, que l'on rencontre dans toute l'Europe, sauf dans la péninsule Ibérique. Ces derniers animaux signalent une chasse de rabattage telle qu'on pouvait la pratiquer au Paléolithique supérieur. Cependant, l'hypothèse d'un élevage mixte orienté vers la production de viande n'est pas complètement à exclure.

HYPOTHÈSES ET MISE EN PERSPECTIVE

Il serait vain de prétendre tirer de cette rapide présentation chronoculturelle une compréhension totale du site de Roucadour durant l'Âge du Bronze et du Fer. L'information est ponctuelle, simplement périodisée par la mise au jour en deux fenêtres d'observations de quelques strates archéologiques comprimant les vestiges de plusieurs générations de paysans-éleveurs. Toutes n'ont pas une durée identique et sous l'apparence d'une description conjoncturelle, elles n'expriment qu'un phasage social à grande échelle. Pris comme une illustration de moments particuliers d'une longue durée, près de 75 générations, l'évolution du statut du site peut cependant s'inscrire utilement dans le déroulement de l'histoire du peuplement du causse de Gramat. Si la succession de ces actualités ne produit pas une continuité historique, elle s'inspire d'une évolution cyclique générale qui peut être évoquée.

Le domaine de Roucadour, son finage, n'appartient pas à un territoire marginalisé. Il n'est pas celui d'une population reculée. Il n'y a pas aboutissements d'apports continentaux et rhodaniens, atlantiques ou méridionaux, qui n'auraient façonné qu'un patchwork de gens et de cultures changeant selon les temps. *A contrario*, il est peu probable que ce territoire fortement identifié par sa population, sa topographie et son climat puisse être considéré comme un foyer émetteur d'innovation sociale ou culturelle, y compris au cours du Bronze moyen quand le groupe du Noyer (dit autrefois du groupe de Gramat) affirmait localement une forte identité. Le terrain du changement culturel confirme simplement la totale intégration des populations locales aux transformations techniques et sociales du millénaire en France du Sud, voire en Europe continentale.

Plus intéressant est de mettre en évidence la lente appropriation au cours des âges des métaux d'un espace probablement distendu hérité du Néolithique, espace pourtant densément couvert de sépultures mégalithiques qui masquent encore des siècles de peuplements agropastoraux mal définis. Durant près de quatre siècles au cours du Bronze ancien, Roucadour n'attire que la très courte installation d'un petit groupe de paysans éleveurs qui s'adonne préférentiellement à la chasse. Les hommes y viennent probablement durant quelques années. Durant un très faible laps de temps, les atouts traditionnels d'un territoire boisé et préservé d'une intense activité humaine sont pleinement exploités, mais de manière très anecdotique. La traque des chevaux sauvages en est un fort exemple.

L'opportunité cède pourtant le pas à l'analyse. Il s'ensuit une reconnaissance et une découverte des autres potentialités de cet espace. Au cours du Bronze moyen, mais sur un laps de temps pratiquement identique, Roucadour trouve ou retrouve (car c'était le cas au Néolithique moyen) sa place dans le développement des populations locales. La cavité, aisément pénétrable et pourvue d'une réserve naturelle en eau sans danger, est entourée de terres cultivables, qu'il s'agisse de placages de sols sur le causse ou de terres plus lourdes dans les dolines voisines. Le site trouve désormais une place logique dans un maillage d'installations humaines suffisamment dynamiques pour participer activement à l'élaboration d'une forte identité culturelle nouvelle. Roucadour n'est sans doute alors qu'un point de fixation mineur dans cette organisation (mais c'est aussi peut-être le cas de la plupart des autres sites régionaux), du fait de son enclavement relatif mais sa connaissance est acquise et son intérêt reconnu.

Il est certes possible qu'une installation plus importante, avec des maisons comme au Bronze ancien, marque aussi ce choix. Mais durant quelques générations du Bronze récent l'habitat du porche qui a encore perdu de son importance semble indiquer l'inverse.

C'est au cours du Bronze final II qu'un groupe de paysans-éleveurs s'approprie le domaine alors que durant plus de peut-être sept générations, au Bronze récent, seul le porche de la cavité accueillait périodiquement quelques occupants. Dès ces époques Roucadour est cependant reconnu par les populations locales comme un lieu sécurisé, au point d'y cacher bijoux ou armes. L'idée désormais acquise perdurera plusieurs siècles. Plus tard on y ensevelira un homme important flanqué de ses armes, et ce sentiment vaudra jusqu'au premier Âge du Fer quand un dépôt d'objets de bronze y sera placé.

Pourtant l'avenir du site comme résidence agricole est rapidement compromis. Il ne convient pas pour installer semble-t-il un véritable foyer de population. Au cours du Bronze final IIb-IIIa, le site n'est plus qu'une simple halte, parfois un refuge au plus profond de la grotte. Ce qui pourrait indiquer que son finage est désormais extériorisé. Inadapté à de nouvelles formes d'exploitations agropastorales (le site de Combe-Nègre à Loupiac est-il un exemple des hameaux agricoles de cette période?), délaissé au profit d'autres lieux de peuplement plus en relation avec des axes de développement (proximité des vallées fluviales), le site toujours inscrit dans la mémoire des populations, et objet de fréquentations passagères, tentera au Bronze final III quelques paysans. Ils aménagent alors le porche de la cavité et sa large galerie qu'ils utilisent probablement pour y protéger leur troupeau. On ignore l'ampleur de cette installation et ses prolongements éventuels en un quelconque point de la doline. Elle semble limitée, tout comme au premier Âge du Fer quand le site ne joue plus qu'un rôle très annexe. Roucadour tend dès ces époques à ne plus être considéré comme un lieu d'installation favorable pour un habitat paysan et son terroir agricole toujours utilisé définit sa vocation de lieu d'agriculture, éventuellement d'abri temporaire des troupeaux qui peuvent s'y abreuver en été. Cette dévolution sera maintenue pratiquement jusqu'à nos jours.

L'analyse paléogéographique n'en est qu'au début de son développement. Ces dernières hypothèses seront confrontées à la totalité des données environnementales en cours d'acquisition prochainement. ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANDRÉ E. (2001) – Édouard-Alfred Martel et les cavernes du département du Lot, *Bulletin de l'Association Racines*, 6, p. 27-58, 32 fig.
- ARNAL J., COUCHARD L., LORBLANCHET M. (1969) – La grotte de Roucadour (Thémines, Lot), *Archivo de Prehistoria Levantina*, XII, p. 55-91, 8 fig., 8 pl.
- ASTRUC J.-G., SIMON-COINÇON R. (1992) – Enregistrement de l'évolution climatique et tectonique par les paléokarsts (exemple du Quercy et de ses marges), *Karst et évolutions climatiques, hommages à J. Nicod*, Presses universitaires de Bordeaux, p. 497-508.

- AUDOUZE F. (1974) – Les ceintures et ornements de ceintures de l'Âge du Bronze en France, 1, *Gallia Préhistoire*, XVII, CNRS, Paris, p. 219-283, 13 fig.

- AUDOUZE F. (1976) – Les ceintures et ornements de ceintures de l'Âge du Bronze en France, 2, *Gallia Préhistoire*, XIX, CNRS, Paris, p. 69-172, 26 fig.

- AUDOUZE F., GAUCHER G. (1981) – *Typologie des objets de l'Âge du Bronze : épingles*, fasc. VI, Société préhistorique française, Paris, 42 fiches.

- BERTRAN P., FÉDOROFF N., MARMET E. (2000) – Érosion des sols sur des petits bassins versants du Quercy (Sud de la France) au cours de l'Holocène, *Revue d'Archéométrie*, p. 1-31, 10 fig., 3 tabl.
- BONNAMOUR L. (1984) – La transition Bronze final-Hallstatt et le problème de la métallurgie du bronze dans la vallée de la Saône, aperçu préliminaire, *10^e Congrès national des Sociétés savantes*, Dijon, p. 113-118.
- BOUCHET J.-M., BURNEZ C., ROUSSOT-LARROQUE J., VILLES A. (1990) – Le Bronze ancien de la vallée de la Seugne : la Palut à Saint-Léger (Charente-Maritime), *Gallia Préhistoire*, 32, CNRS, Paris, p. 237-275, 23 fig.
- BRIARD J. (1958) – *Le dépôt de Penavern en Rosnoën, Finistère*, Travaux du laboratoire d'Anthropologie générale et de Préhistoire de la faculté des Sciences de Rennes, p. 24-34, ill.
- BRIARD J., MOHEN J.-P. (1983) – *Typologie des objets de l'Âge du Bronze en France, poignards, hallebardes, pointes de lance, pointes de flèche, armements défensifs*, fasc. II, Société préhistorique française, 159 p., ill.
- BRUXELLES L. (2001) – Premières observations géomorphologiques de la grotte doline de Roucadour (causse de Gramat, Lot), in J. Gascó dir., *Roucadour, rapport de fouille programmée*, Toulouse, multigraphié, p. 34-38.
- BRUXELLES L. (2002) – Évolution géologique et contexte géomorphologique des environs de la grotte doline de Roucadour (causse de Gramat, Lot), in J. Gascó dir., *Roucadour, annexe au rapport de fouille programmée*, Toulouse, multigraphié, 10 p., 1 carte.
- CAROZZA L. (1994) – *De l'Âge du Bronze à l'Âge du Fer en Albigeois*, Archive d'Écologie préhistorique, 13, 207 p., 121 fig.
- CHAIX L. (1996) – L'exploitation du monde animal au Bronze ancien et le problème du cheval, *Pré- et Protohistoire*, 117^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Clermont-Ferrand, p. 181-188.
- CHEVILLOT C. (1981) – *La civilisation de la fin de l'Âge du Bronze en Périgord*, éd. Médiapress, Périgueux, 215 p., 200 pl.
- CLOTTES J., COSTANTINI G. (1976) – Les civilisations de l'Âge du Bronze dans les Causses, *La Préhistoire française*, II, p. 470-482, 6 fig.
- CLOTTES J., LORBLANCHET M. (1969) – La grotte du Noyer, Esclauzels, Lot, note préliminaire, *Congrès préhistorique de France, XIX^e session, Auvergne*, Société préhistorique française, Paris, p. 145-164.
- COFFYN A. (1985) – *Le Bronze final atlantique dans la péninsule Ibérique*, éd. Centre Pierre Paris, 11, de Boccard, Paris, 441 p., 71 fig., 57 cartes, LXXII pl.
- COFFYN A., GOMEZ J., MOHEN J.-P. (1981) – *L'apogée du Bronze atlantique, le dépôt de Vénat*, L'Âge du Bronze en France, 1, éd. Picard, Paris, 241 p., 23 fig., 57 pl., 25 cartes.
- COUCHARD J.-L., LORBLANCHET M., COUSSY J.-P., TAURISSON P. (1969) – La grotte de Roucadour, *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. 91, 16 p., 6 fig.
- DARDIGNAC C. (1997) – *Le statut du cheval au Bronze ancien en Europe occidentale, exemple du site de Roucadour (Lot, France)*, DEA Environnement et archéologie, sous la direction d'A. Tresset et J.-D. Vigne, université de Paris I, 76 p., 14 tabl., 6 pl.
- FAU G. (1999) – *Le site préhistorique de Roucadour, Thémimes, Lot, 1925-1995*, Mémoire de diplôme de l'EHESS, trois tomes, vol. 1 : 114 p., vol. 2 : 200 p., vol. 3 : 71 fig.
- FAU G., GASCÓ J. (2000) – *Roucadour, histoire des fouilles archéologiques 1922-2000*, Centre d'Anthropologie et de Préhistoire de Midi-Pyrénées - Racines, 107 p., 53 fig.
- FERDIÈRE A. (1991) – Gaulois et Gallo-romains : techniques et outillages agricoles, in J. Guilaine dir., *Pour une archéologie agraire*, Armand Colin, Paris, p. 81-101, 14 fig.
- GASCÓ J. (1995) – Doline de Roucadour, Thémimes Lot, *Bilan scientifique Midi-Pyrénées*, Direction régionale des affaires culturelles, service régional de l'archéologie, Toulouse, p. 139-140, 1 fig.
- GASCÓ J. (1996a) – Nouveaux travaux dans la doline de Roucadour Thémimes, Lot : documents de l'Âge du Bronze ancien, *Préhistoire du Sud-Ouest*, nouvelles études, 3, Préhistoire Quercinoise, p. 73-86, 3 fig.
- GASCÓ J. (1996b) – La doline de Roucadour à Thémimes, Lot : campagne de fouilles en 1995, *Annales des rencontres archéologiques de Saint-Céré*, 4, p. 14-18, 1 fig.
- GASCÓ J. (1997) – Aux marges nord-ouest de la culture de Mailhac, *Mailhac et le premier Âge du Fer en Europe occidentale*, Actes du colloque international de Carcassonne, Monographies d'Archéologie méditerranéenne, 7, p. 373-385, 7 fig.
- GASCÓ J. (1998a) – La collection Génot du site de Roucadour (Thémimes, Lot), *Annales des rencontres archéologiques de Saint-Céré*, 5, p. 7-20, 4 fig.
- GASCÓ J. (1998b) – La doline de Roucadour (Thémimes, Lot) à l'Âge du Bronze ancien - travaux 1995-1996, *Production et identité culturelle, Actualité de la recherche, Actes des Rencontres méridionales de Préhistoire récente*, Arles, 8-9 novembre 1996, p. 301-309, 2 fig.
- GASCÓ J. (2000a) – Pays de frontière ou cœur d'un territoire : que sait-on à ce jour du Bronze ancien quercinois?, *Sociétés et espaces, Actes des Rencontres méridionales de Préhistoire récente*, Toulouse, 7 novembre 1998, p. 187-200, 6 fig.
- GASCÓ J. (2000b) – Les foyers à pierres chauffées de la doline de Roucadour (Thémimes, Lot), *Le feu domestique et ses structures au Néolithique et aux âges des métaux, Colloque et expérimentation, Bourg-en-Bresse/Beaune, oct. 2000* (à paraître).
- GAUCHER G., MOHEN J.-P. (1972) – *Typologie des objets de l'Âge du Bronze, Épées*, fasc. 1, Société préhistorique française, Paris, 42 fiches.
- GERNIGON K. (1994) – *La grotte des Escabasses et la Préhistoire récente du Quercy : la collection M. Lorblanchet*, mémoire de maîtrise, université Toulouse-Le Mirail, Toulouse, 184 p., 56 fig.
- GERNIGON K., VALDEYRON N., KEREBEL J. (2000) – Une occupation de la fin du premier Âge du Fer dans la doline des Escabasses (Thémimes, Lot), *Préhistoire du Sud-Ouest*, 7, 2000-1, p. 83-93, 4 fig.
- GIRAUD J.-P. (1989) – L'Âge du Bronze moyen en Quercy, *Dynamique du Bronze moyen en Europe occidentale*, éd. CTHS, Paris, p. 429-442, 6 fig.
- GOMEZ J. (1980) – *Les cultures de l'Âge du Bronze dans le bassin de la Charente*, Périgueux, 118 p., 84 fig., 4 pl.
- GOMEZ J. (1995) – *Le Bronze moyen en Occident. La culture des Duffaits et la civilisation des tumulus*, éd. Picard, Paris, 375 p., 108 fig., 77 pl.
- GRUET M., ROUSSOT-LARROQUE J., BURNEZ C. (1997) – L'Âge du Bronze dans la grotte de Rancogne (Charente), *Antiquités nationales*, 3, 219 p., 53 pl., 14 fig.
- GUILAINE J. (1972) – *L'Âge du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*, éd. Klincksieck, Paris, 460 p., 134 fig., 11 pl.
- JANIN T. (1994) – *La nécropole du Moulin à Mailhac (IX^e siècle av. n.è.) et les pratiques funéraires de l'Âge du Bronze final en Bas-Languedoc audois*, Thèse nouveau régime, EHESS, Toulouse, 427 p., 175 fig.
- LAMBERT G., MILLOTTE J.-P., VUAILLAT D. (2000) – *Aspects de l'Âge du Fer dans le sud du Massif central, Actes du XXI^e colloque international de l'Association française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Conques-Montrozier*, 2, Monographies d'Archéologie méditerranéenne, 6, p. 81-104, 17 fig., 2 tabl.
- LORBLANCHET M., GENOT L. (1972) – Quatre années de recherches préhistoriques dans le Haut-Quercy, *Bulletin de la Société d'Études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, XCIII, 2^e fasc., p. 149, fig. 42-5.

- MARTEL É.-A. (1891) – Exploration des igues et grottes du causse de Gramat, 3^e campagne souterraine (septembre 1890), *Bulletin de la Société des Sciences d'Histoire et d'Archéologie de la Corrèze*, 1-13, octobre-décembre 1891, p. 525-595, tiré à part 1892, 75 p., plan.
- MARTEL É.-A. (1894) – *Les Abîmes*, Paris, Delagrave, VIII, 578 p., 3^e réédition, Laffite Reprint, Marseille, 1996, 578 p.
- MOURRE V., SALGUES T., LAGARRIGUE A. (1995) – Thémines : grotte de Roucadour, *Bilan scientifique*, service régional de l'archéologie, Midi-Pyrénées, p. 141.
- NIEDERLENDER A., LACAM R., ARNAL J. (1966) – Le gisement néolithique de Roucadour, Thémines, Lot, *Gallia Préhistoire*, III^e suppl., CNRS, Paris, 206 p., 42 fig., XVI pl.
- ROUSSOT-LARROQUE J. (1987) – Les relations Aquitaine-îles Britanniques au Bronze ancien, *Les relations entre le continent et les îles Britanniques à l'Âge du Bronze*, Actes du colloque de Lille, 22^e Congrès CPF, sept. 1984, p. 17-56, 9 fig.
- ROUSSOT-LARROQUE J. (1988) – Le Rhin-Suisse-France orientale et l'Aquitaine, in P. Brun et C. Mordant dir., *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'urnes*, Actes du colloque de Nemours, 1986, Mémoires du musée de Préhistoire d'Île-de-France, éd. APRAIF, p. 481-511, 15 fig.
- ROUSSOT-LARROQUE J. (1989) – Le Bronze moyen d'Aquitaine et la culture des tumulus, *Dynamique du Bronze moyen en Europe occidentale*, éd. CTHS, Paris, p. 393-427, 7 fig.
- ROUSSOT-LARROQUE J. (1996) – Le Bronze ancien dans le Sud-Ouest de la France, in C. Mordant et O. Gaiffe dir., *Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe*, 117^e Congrès national des Sociétés savantes, Clermont-Ferrand, 1992, éd. du Comité des Travaux historiques et scientifiques, p. 509-526, 5 fig.
- SALOMON J.-N. (2000) – Le causse de Gramat et ses alentours : les atouts du paysage karstique, *Karstologia*, n° 35, p. 1-12 + carte A3 couleur hors texte.
- SÉRONIE-VIVIEN M.-R. (1971) – Le Bronze moyen en Quercy. La civilisation du causse de Gramat, *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 68, Études et travaux 1, p. 440-450, 9 fig.
- STRAHM C. (1996) – Le Bronze ancien dans le Sud-Ouest de l'Allemagne, in C. Mordant et O. Gaiffe dir., *Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe*, 117^e Congrès national des Sociétés savantes, Clermont-Ferrand, 1992, éd. du Comité des Travaux historiques et scientifiques, p. 251-268, 10 fig.
- THAUVIN-BOULESTIN E. (1996) – *Le Bronze ancien et moyen des Grands Causses et des causses du Quercy*, Mémoire de l'École du Louvre, 2 vol., 341 p., XIII pl., 174 fig.

Jean GASCÓ

UMR 8555

Centre d'Anthropologie CNRS, EHESS,
Universités Toulouse III-Paul Sabatier -
Toulouse II-Le Mirail, Collège de France,
39, allées Jules Guesde, 31000 Toulouse
